

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE,

353

ET

## TRANSACTIONS

DE LA

### Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 2.

MONTREAL, DECEMBRE, 1849.

NO. 12.

Nous voyons par les journaux que nous recevons en échange, que le Bureau d'Education est à la veille d'établir des Ecoles d'Agriculture et des Fermes-Modèles dans tous les comtés de l'Irlande, et que les rapports de celles qui existent déjà sont très propres à encourager à mettre pleinement en exécution un pareil plan pour le perfectionnement de l'agriculture de ce pays. On y voit que là où des individus capables ont été nommés instituteurs, les écoliers ont reçu une éducation généralement suffisante, et l'instruction nécessaire dans l'art et la pratique de l'agriculture. Les fermes sont petites, beaucoup trop petites; croyons-nous, pour ce pays-ci. Les fermes de grandeur ordinaire pourraient peut-être convenir ici, mais nous aimerions mieux les voir plus grandes, dans un pays où les terres sont à si bon marché, et où elles ne peuvent que croître en valeur. Il est temps qu'il se fasse quelque chose en Canada sous le rapport en question. Le plan est généralement approuvé, si nous ne nous trompons pas. Nous n'avons guère cessé de parler du sujet dans ce journal, mais c'est tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour porter à établir ce qui ne pourrait manquer d'être avantageux au pays. On objecte le manque de fonds pour mettre le projet à exécution. Dès notre arrivée dans le pays, nous avons entendu parler qu'une partie des terres incultes pourraient être appropriées pour l'éducation générale: ces terres sont encore disponibles, et pourquoi n'en pas appliquer une partie à l'établissement d'Ecoles d'Agriculture et de Fermes-Modèles. Nous pensons qu'on le pourrait faire, et au grand avantage du pays généralement. Nous ne voyons pas pourquoi on aurait de la répugnance

à donner à la population rurale une éducation en rapport avec ce qui doit faire son occupation et être son état de vie. Nous avons dit dans un numéro précédent, que tout le biais de l'éducation donnée aux fils des laboureurs est dans une direction contraire à la profession de leurs pères et à celle à laquelle on les destine. Il n'en est pas ainsi des autres professions: il y a pour ceux qui y aspirent des institutions propres à les initier dans la pratique des affaires dont ils auront à s'occuper. Le fils d'un cultivateur, au contraire, pourra, pendant tout le temps qu'il fréquente l'école, n'avoir pas vu un livre ayant le moindre rapport à l'agriculture; et il pourra laisser l'école aussi peu instruit de tout ce qui se rattache à ce qui doit être son genre de vie, que s'il ne l'avait jamais fréquentée; enfin, il peut revenir à la maison moins au fait de l'économie rurale que de toute autre chose. Il est temps de mettre fin à un mode d'enseignement aussi peu raisonnable pour des fils de cultivateurs, qui, selon nous, ne devraient fréquenter aucune école, où ils ne trouveraient pas à lire des ouvrages convenables sur l'agriculture, soit que le maître y entendit quelque chose, soit qu'il n'y entendit rien. Cette lecture, ou cette étude ne les rendrait pas incapables d'autres occupations. Il est d'une nécessité pressante que les jeunes gens reçoivent l'instruction qui doit leur être la plus utile par la suite. Nous regarderions comme une absurdité de vouloir que nos enfants n'apprirent que la langue et la manière de compter des Chinois, bien qu'ils pussent ne jamais voir ni la Chine ni aucun de ses habitants. Nous croyons qu'il n'est pas moins absurde de vouloir que toute la tendance de l'é-

ducation des enfans des cultivateurs ait pour effet de les rendre aptes à toute autre occupation que celle qui doit être la leur. Il y a beaucoup d'ouvrages sur l'agriculture qui pourraient être introduits convenablement dans les écoles, et qui fourniraient à la jeunesse une lecture aussi profitable, pour ne pas dire plus, que toutes celles qu'elle peut faire. Il est aisé de se procurer de ces sortes de livres; mais si on se les procure, ce doit être pour en faire usage; autrement, ils ne vaudraient pas mieux que du papier brouillard ou à enveloppes. On devrait prendre bien garde que l'enseignement dans les écoles élémentaires fût le plus convenable et le plus utile aux enfans des campagnes. Nous ne disons pas qu'il vaudrait mieux ne pas donner une éducation quelconque à la jeunesse que de ne lui pas donner celle que nous proposons: car une éducation quelconque vaut toujours mieux que le manque absolu d'éducation. Ce que nous disons ne se rapporte qu'à l'éducation des enfans des cultivateurs, entre les mains desquels il convient, à n'en pas douter, de mettre des ouvrages agricoles, ou se rattachant à l'agriculture, aussitôt qu'ils sont en état de lire. Ces livres sont communs en Angleterre, en France, en Belgique et en Suisse, et ce ne serait pas une peine très grande que d'en faire venir ce qu'il en faudrait dans le pays. Nous recommandons ce sujet à tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la population rurale.

Ce qui précède étoit écrit, et entre les mains des compositeurs, lorsque nous avons reçu la communication qui suit, sur le même sujet. Nous sommes charmé de voir l'opinion de notre correspondant, "Ruricola," si parfaitement d'accord avec la nôtre, pour ce qui regarde l'éducation de la population rurale. Ce qu'il dit pourtant des Commissaires d'Écoles, et de l'usage que quelques-uns d'eux font du Journal d'Agriculture, qui leur est adressé pour être lu dans les écoles, fait peu d'honneur aux parties concernées. De tels hommes ne doivent pas avoir beaucoup à cœur de voir une éducation utile donnée aux enfans qui fréquentent

les écoles. Comme nous l'avons déjà observé, la lecture du Journal d'Agriculture, ou de tout autre bon ouvrage agricole, pourrait être aussi utile et aussi profitable aux écoliers que celle de tout autre livre, pourvu qu'ils sachent lire, et puissent comprendre ce qu'ils lisent. Nous ne prétendons pas que par cette lecture, ils deviendraient parfaits ou experts dans l'art et la pratique de l'agriculture, mais nous sommes persuadé qu'elle aurait l'effet de les empêcher de mépriser le genre de vie de leurs pères et de les y attacher. Tout système d'enseignement pour la population rurale du Canada qui n'aura pas cette tendance, sera, suivant nous, à peu près inutile. Cette opinion pourra n'être pas celle de tout le monde; nous l'énonçons néanmoins, dans l'espoir que le système d'enseignement qui serait le plus avantageux à la jeunesse agricole sera finalement adopté. Les maîtres pourraient n'être pas en état d'expliquer de la meilleure manière des ouvrages traitant de l'agriculture, avant de s'être mis eux-mêmes au fait de l'art; mais dans tous les cas, il n'y aurait aucun inconvénient à en faire lire de tels aux écoliers. On pourrait en faire des extraits judicieux, et les faire imprimer expressément pour les écoles de campagne. Qu'on donne enfin à la jeunesse l'occasion et le moyen de connaître de bonne heure quelque chose des occupations auxquelles ils doivent s'employer tout le temps de leur vie.

Pourquoi ne verrions-nous pas s'établir des écoles normales, ou du moins une école de ce genre, où les instituteurs pourraient facilement se mettre en état d'enseigner, dans les écoles de paroisses, la théorie et la pratique de l'agriculture? Les frais de ces établissemens ne peuvent pas être regardés comme des obstacles insurmontables, ou très sérieux, par les véritables amis du pays. Il y a déjà des collèges auxquelles on pourrait attacher des écoles d'agriculture, au moyen de fonds appropriés pour cet effet. Si l'on désire que les jeunes gens soient instruits de manière à pouvoir remplir mieux leurs devoirs envers eux-mêmes et envers la société, pourquoi ne leur procurerait-

on pas la sorte d'instruction qui convient le mieux à la station qu'ils sont destinés à occuper dans cette société ? Penserai-on à apprendre à faire des souliers à un jeune garçon dont on voudrait faire un tailleur ? Que la jeunesse champêtre lise au moins des choses qui puissent lui donner du goût pour les travaux des champs.

### CORRESPONDANCES.

*A l'ÉDITEUR du JOURNAL D'AGRICULTURE.*

MONSIEUR L'ÉDITEUR,—Les vrais amis du pays applaudissent avec sincérité à l'extension que prend votre intéressante publication. Le *Journal d'Agriculture*, toujours imprimé avec soin, distribué avec exactitude, n'a pu jusqu'ici être partout goûté et apprécié, parce qu'en plusieurs localités, des affaires politiques, des rivalités et autres causes se sont rencontrées et ont nu à sa circulation.

Malgré le zèle des promoteurs de l'art, et des rédacteurs de cette feuille si utile, il faut que, malgré ma disposition à médire, je signale aux amateurs et aux intéressés quelques-unes des causes, secondaires peut-être, qui n'ont pas laissé au *Journal d'Agriculture* la chance d'être lu et de mériter les sympathies des Canadiens en bien des paroisses.

Certains maîtres de Poste s'approprient les feuilles qui sont adressées à des individus absents temporairement, ou adressées à des personnages qui, selon eux, s'occuperont peu du papier qu'on envoie à leur adresse ; et après ce gentil raisonnement fait à eux-mêmes, s'approprient des numéros qui ne leur appartiennent pas et qui, même s'ils étaient refusés, devraient être renvoyés au bureau de l'Éditeur dont ils émanent.

Une autre circonstance, en quelques localités, a nu à la dissémination de la feuille si libéralement offerte à la classe agricole. On a jugé expédient d'adresser, *gratis*, copies du journal aux syndics d'écoles de chaque paroisse. Pour reconnaître cette faveur, pour correspondre aux vœux bienveillantes de la Société d'Agriculture, autant que pour donner le goût de la science aux enfans et aux autres, ces messieurs, les commissaires d'écoles, auraient dû lire le journal avec soin, le passer à leurs adjoints, et même le faire circuler dans les écoles. C'eût été le

moyen d'initier les parens et les enfans à la lecture de ce qui peut les éclairer sur leurs vrais intérêts. Par cette méthode, plusieurs instituteurs qui auraient eu le loisir de parcourir le feuillet, auraient fait part de leurs observations à leurs élèves—they auraient été induits probablement à lire assidument le journal et l'auraient fait connaître.

Bien loin de là—en certains quartiers on a envoyé les feuilles destinées à MM. les Commissaires, et elles sont tombées dans les oubliettes de M. le Secrétaire du bureau, ou peut-être en a-t-il même fait un usage plus inconvenant encore. Assurément des hommes si négligens, dont les procédés sont entachés de manquemens si honteux, ont encouru l'animadversion des gens de bien qu'ils ont frustrés d'une lecture utile, de renseignemens avantageux.

En d'autres paroisses, le paquet de copies du journal a eu le malheur d'être accaparé par un commissaire d'écoles qui, passant par le bureau de Poste, s'est fait remettre l'envoi du mois, et l'a gardé tout entier par-devers lui, oubliant que ce qui est adressé "aux Commissaires d'écoles" n'est pas à son usage exclusif, mais doit être passé à ses collègues, partagé avec eux, si faire se peut, et même être remis à ses successeurs en office, si la chose se peut. Ne sont-ils pas grandement coupables ceux qui, dans des vues intéressées ou par une coupable indifférence, privent leurs concitoyens des agrémens d'une lecture utile et intéressante, et des familles de renseignemens qui leur sont offerts avec libéralité par une source indépendante ? Ces égoïstes ! ils seraient peut-être, si on les plaçait dans une autre sphère, hommes à détourner le cours d'eau qui fournit le breuvage aux familles du hameau.....

L'intérêt que partout on porte à l'intéressant journal, et qu'il a su créer et maintenir, va probablement mettre fin à ces menées d'employés publics, infidèles (en de petites choses pour quelques-uns), mais qui dénotent un manque de scrupule qui trahit le zèle de celui qui présente, et domageable à celui qui devrait recevoir. Espérons que de pareils procédés prendront fin, et qu'on nous dispensera de flétrir plus directement la négligence ou les allures indifférentes de personnes qu'on aimerait à louer en tout et partout.

RURICOLA.

### COMPTE-RENDU D'UNE EXCURSION AGRICOLE DANS LE CI-DEVANT COMTE DE BEAUCE.

La Beauce, belle et agréable portion du pays, où nous avons eu occasion de voyager, offre à l'agronome divers sujets de réflexions dont il n'est peut-être pas indifférent de rendre compte. Le ci-devant comté de Beauce embrasse une population laborieuse qui cultive un sol assez difficile, plus difficile que toute autre partie des rives sud de notre superbe St. Laurent: sol montueux, pierreux, et par là pénible à cultiver, mais aussi, bien arrosé et toujours frais; avantage dont il ne jouirait pas s'il était plus uni, plus égal, moins rocailleux. Le cultivateur intelligent s'y garde bien, en labourant, d'ôter toutes les pierres. Il sait qu'elles conservent l'humidité aux grains, aux plantes, et que, dans les années de sécheresse, elles conservent aux céréales une fraîcheur salutaire. Ce terrain, qui se distingue du reste du pays par ses aspérités, ses inégalités, serait, comme on vient de l'observer, ingrat, s'il n'était entre-coupé de ravins, de torrents, de petits ruisseaux naturels et nombreux qui, dans les endroits même inaccessibles à la charrue, laissent un excellent pâturage.

Par cet aperçu, il est visible que la Beauce peut être une localité qui offre à l'agriculteur des avantages incontestables pour l'engrais des bestiaux. Le bétail y est bien nourri et bien abrouvé sans qu'ils en coûtent de peine au laboureur. Si ce comté exporte peu de grain, hâtons-nous de dire à sa décharge qu'il fournit beaucoup de viande à nos marchés.

Les désavantages d'un sol raboteux et inégal obligent l'agriculteur de faire ses labours avec des bœufs. Rarement on peut s'y servir de chevaux, surtout seuls. Presque partout le bœuf, d'un pas tranquille et lent, fait le labour, charroie les bois de construction et de chauffage, et le fermier en est amplement dédommagé par l'amélioration qu'en reçoit sa chair et par les soins d'engrais qu'il épargne considérablement à l'agriculteur.

Les bœufs, les vaches, le bétail en général, dans la Beauce, est de belle race. Les fréquentes relations qu'ont eues les habitants de cette portion du pays avec les habitants du Maine, par le chemin Kennebec, les ont induits de bonne heure à améliorer leurs races et à se procurer

chez leurs voisins des sujets de taille et de qualité qui se sont propagés par leurs soins. Quoique généralement on ait du zèle à se procurer un nombreux bétail, on néglige en cette partie de la province le bœuf et la vache auxquels on ne donne pas d'étables convenables. Les habitants de la Beauce conservent encore le préjugé qu'il faut des étables chaudes, basses et étroites—au lieu de les faire hautes et spacieuses afin d'y entretenir un air pur et sain, qui obviendrait aux inconvénients, aux maladies, qui originent des exhalaisons fétides et malsaines de bâtisses étroites, non aérées, où l'on entasse le bétail.—Espérons que ce pas vers l'amélioration se fera bientôt.

Le bétail fait la richesse du cultivateur de la Beauce. Les produits de cette partie sont par conséquent le beurre, dont on amène chaque année une quantité considérable sur nos marchés, le fromage qu'on commence à y fabriquer et le lard qui s'engraisse facilement dans les fermes où le laitage est abondant.

Les moutons sont d'assez belle race canadienne, mais on ne leur procure pas de pacages sains. Les troupeaux sont nombreux, mais fournissent peu de laine. Je suis porté à l'attribuer à la négligence qu'on apporte au soin de ces animaux. On les laisse trop, à l'automne et au printemps, dans les champs humides, ou dans ces marais puants que laissent aux portes des étables les fumiers amoncelés qu'y détrempent la neige ou la pluie. Les moutons en ces paroisses sont tenus aussi trop chaudement. Ne perdons pas de vue toutefois que les habitants en élèvent plus que dans d'autres comtés; mais aussi ajoutons qu'ils auraient plus de succès à les élever s'ils leur donnaient un abri qui les préservât seulement de la neige ou de la pluie qui gâte leurs toisons, et s'ils les fesaient paître seulement sur leurs verdoyants côteaux dont la nature les a pourvus si libéralement.

Les chevaux de la Beauce sont de belle race, et on a mis de tout temps de l'importance à s'en procurer de races supérieures. Malheureusement, des spéculateurs avides et peu amis de l'avancement des choses en Canada, recueillent les chevaux canadiens de la Beauce pour les conduire sur les marchés des Etats-Unis. En retour, ces commerçants, peu amis du bien de la communauté, amènent aux Canadiens de la Beauce de mauvais chevaux, viciés, infirmes

ou rachitiques, qui gâtent au lieu d'améliorer nos races. Avant peu ils auront détérioré cette ressource du cultivateur de la Beauce, ou auront même été aux Cauxiens de cette partie les nombreux avantages que leur procure notre patient et docile cheval canadien. Je ne flatte que les encouragemens que vont accorder nos Sociétés d'Agriculture locales vont ranimer le zèle des habitans de ces contrées et les déterminer à se refuser à une spéculation qui, après tout, leur est peu profitable.

Les étoffes, les flanelles, les ouvrages en laine de cette partie de la province sont recommandables par leur force, leur excellente qualité. La délicatesse dans ces genres de produits, la variété, ont subi des améliorations notables depuis quelques deux ou trois ans. L'industrie fait progrès en ces quartiers : laissons au citoyen intelligent le soin de sourire à ses efforts et de les encourager convenablement.—Tournons maintenant nos regards sur les céréales.

Diverses causes ont fait disparaître le blé de ce comté. Les gelées d'abord, puis les vers, en dernier lieu, ont obligé le cultivateur de le semer sur une petite échelle. Cependant, cette année, il en a été semé plus que d'ordinaire : espérons qu'il sera d'un bon produit. Nous en avons vu d'excellent, pas en grande quantité néanmoins. Nos pauvres cultivateurs ont été dupes sur ce point d'un certain nombre de vendeurs de grains malhonnêtes qui, sous le titre de "blé de la mer Noire," leur ont distribué à haut prix des grains détériorés, mal-propres et par là frustré l'espérance de l'homme des champs et l'ont même parfois découragé.

Pour obvier aux inconvéniens de cette espèce, pourquoi les membres de la Société d'Agriculture de ce populeux comté n'achèteraient-ils pas une certaine quantité de grain de semence, de bon aloi, et même d'autres graines pour les distribuer ensuite à bonne composition à nos courageux habitans qui ne manqueraient pas de s'aller approvisionner chez le Grenetier du Comté et de s'émanciper des malhonnêtes commerçans qui, par d'ignobles procédés, leur procurent des grains de mauvaise qualité, à des taux exorbitans. Nous appelons de tous nos vœux l'attention des citoyens influens sur ce besoin.

Le blé manquant à la Beauce, on s'y est généralement adonné à l'avoine. Elle y croît

bien, elle est assez productive, mais elle donne au cultivateur un mauvais pain. C'est ici que naturellement, je dois faire observer que dans la Beauce on se refuse absolument à la culture du sarrasin dont on ne connaît pas l'utilité. Assurément, il fatiguerait tout aussi peu la terre que l'avoine, fournirait un comestible plus sain, plus délicat pour l'homme, et pour les animaux un engrais plus efficace. L'obstination des fermiers de cette partie du pays à se refuser à la culture du sarrasin vient de ce qu'on ne le connaît pas. On n'en a vu que d'une espèce abâtardie qui gâte les autres grains, mais on n'y a pas encore essayé le gros sarrasin si productif, si sain pour l'homme et si avantageux pour le bétail.

On ne s'est pas encore adonné à cultiver les légumes en ce comté.—Ajoutons qu'en général on n'y trouve pas de jardinages recommandables, et sous ce rapport la Beauce est encore en arrière. Chose étrange, le défaut de la patate est dû aiguillonner le cultivateur et le porter à semer la carotte, le panais, le navet, la betterave, mais soit que le conseil, soit que l'exemple ait manqué, on n'y voit rien en fait de légumes. J'apprends cependant qu'un brave cultivateur de St. Evariste, paroisse un peu au sud-est de la Beauce, a recueilli plus de 200 minots de navets d'un beau cru, et que sa bonne aubaine a stimulé le zèle de plusieurs jusqu'ici trop indifférens au produit des légumes.

Le lin a été autrefois cultivé avec succès dans ces localités, mais faut-il le dire? notre habitant, comme celui des autres comtés, s'en dégoûte et préfère acheter des cotonnages et autres étoffes qui ne remplacent qu'imparfaitement nos bonnes toiles du pays, si recherchées encore sur nos marchés par des chefs de familles entendus et par d'industrielles femmes de ménage.

Je borne ici, Monsieur, mes considérations sur l'état de l'agriculture dans la Beauce. J'aurai occasion, en parlant des produits des autres comtés, de mentionner d'autres sources de richesses agricoles que fournit cette partie du pays. Nous aurons occasion, en faisant le résumé d'observations auxquelles donneront lieu nos excursions par la province, de faire des rapprochemens, des suggestions qui seront de quelque avantage aux cultivateurs de cette partie. Qu'il suffise pour le moment de signaler l'amé-

lioration qu'on remarque dans les fermes et l'avancement que l'art a pris dans la Beauce depuis quelques années. Puissent nos réflexions faire apercevoir aux courageux habitans de ces quartiers, que l'on ne voit pas avec indifférence leurs efforts vers le perfectionnement d'un art, de tous le plus noble et le plus lucratif. Puissent-elles aussi les déterminer à continuer d'améliorer, de féconder un sol avantageux que la Providence a pourvu de qualités si profitables.

RURICOLA.

#### *Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.*

MONSIEUR,—Je suis fâché de voir par le dernier numéro de votre excellent Journal, que les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada ont conçu l'idée d'en discontinuer la publication, en alléguant pour raison le manque d'un appui suffisant. Si l'information venait d'une autre source, je ne pourrais me persuader d'y ajouter foi. Je m'étais imaginé que votre Journal était plus encouragé que tout autre journal publié dans le Bas-Canada. J'en étais venu à cette conclusion, parce que, comme cultivateur, je connais le prix de votre journal, et parce que je sais que les neuf dixièmes de la population du Bas-Canada se composent d'agriculteurs. Ils peuvent n'être pas tous assez instruits pour apprécier les renseignements utiles que contient le journal, mais il y en a un nombre suffisant qui savent lire et comprendre, pour soutenir le journal et vous payer comme Editeur s'ils s'y abonnaient. Je ne puis comprendre pourquoi tous les agriculteurs sans exception ne s'abonneraient pas pour le Journal d'Agriculture. Il me peinerait de supposer que ce serait la pauvreté qui les empêcherait de payer cinq chellins annuellement, convaincu que je suis que le journal serait utile à tous les cultivateurs pratiques du pays. Je ne puis me rendre compte de leur répugnance à s'y abonner; car je me ferais un scrupule d'accuser, comme d'autres l'ont fait, ceux qui comme moi cultivent le sol, d'avoir de l'aversion pour toute amélioration dans leur manière de faire, et d'aimer mieux suivre la vieille routine de leurs pères, que d'introduire dans cette routine un perfectionnement quelconque, quelque manifeste que fût l'avantage qui leur en reviendrait. Ce serait une accusation grave portée contre une classe dont dépend en grande partie la prospérité non seule-

ment des campagnes, mais de toutes les classes de la société. Je suis disposé à avoir d'eux une idée plus avantageuse, et à croire que s'ils ne souscrivent pas pour le journal, c'est qu'ils en ignorent l'existence. Puis-je vous demander, M. le Rédacteur, si toutes les Sociétés d'Agriculture souscrivent pour un ou plusieurs exemplaires? Elles offriraient la meilleure entremise pour la circulation du journal, et elles ne pourraient pas employer à une meilleure fin une partie quelconque de leurs fonds. Je sais par ma propre expérience que si les cultivateurs avaient connaissance des renseignements utiles que j'ai trouvés dans votre journal, ils ne seraient pas assez indifférents sur leur propre intérêt pour tarder d'un jour à s'y abonner. Quoiqu'on puisse trouver à blâmer chez les cultivateurs, l'accusation de n'être pas attentifs à leur intérêt personnel, lorsqu'ils le comprennent, n'est pas applicable à un grand nombre de ceux que je connais. Le préjugé et un sentiment profond d'amour-propre peuvent avoir une grande influence, mais je ne puis voir comment l'un ou l'autre agirait sur eux de manière à les détourner de s'abonner pour le Journal, et si ces sentimens ont eu quelque effet jusqu'à aujourd'hui, je me flatte qu'il n'en aurait plus du tout dorénavant.

Les lettres de Sa Grandeur, l'Evêque Catholique de Montréal, et du révérend M. Cazeau, de Québec, publiées dans le dernier numéro du Journal, doivent avoir donné beaucoup de satisfaction, en autant qu'elles expriment un ardent désir de voir l'agriculture du pays se perfectionner, et une approbation flatteuse des efforts bien connus que vous faites dans l'intérêt de la cause. Une approbation, je dirais mieux, un éloge, venant d'un tel quartier, n'a pu manquer de vous être très agréable. Cependant le pays vous doit quelque chose de plus, en considération de ce que vous faites pour son bien-être. Je suis un de ceux qui croient qu'un pays n'a pas, plus qu'un particulier, le droit de profiter de services rendus, volontairement ou non, sans les payer ce qu'ils valent; si vous n'êtes pas rémunéré, d'une manière ou d'une autre, pour les services qu'on avoue de toutes parts que vous avez rendus, une grande injustice vous aura été faite; et cette injustice sera d'autant plus inexcusable, que vous vous êtes dévoué à l'avancement des intérêts de votre pays géné-

talement, sans vues intéressées, comme sans esprit de parti.

### UN CULTIVATEUR PRATIQUE.

#### Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.

MONSIEUR.—Je suis un cultivateur pratique, et je désiro m'avancer moi-même dans l'art de l'Agriculture, comme je désiro que les autres s'y avancement, ou y fassent des progrès. Depuis quelque temps, je reçois comme abonné votre intéressant journal, j'y trouve des renseignements utiles tant pour la théorie que pour la pratique de l'Agriculture; et ce n'a pas été sans un profond sentiment de chagrin que j'ai lu dans un de vos derniers numéros, que vous seriez probablement contraint d'en discontinuer la publication, faute d'appui ou d'encouragement. Cela montre sous un jour trop clair pour avoir besoin de commentaire, l'apathie des cultivateurs du Bas-Canada, et particulièrement des Sociétés d'Agriculture, qui devraient s'empresse de donner l'exemple aux particuliers, en s'abonnant chacune pour 50 ou 100 exemplaires, pour être distribués, comme prix, à leurs Montres ou Expositions annuelles, afin que les connaissances si nécessaires aux cultivateurs pratiques pussent être disséminées parmi eux, les encourager à améliorer leur système, et par là avancer l'Agriculture généralement; et particulièrement dans la Province Inférieure, où le système, si on peut lui donner ce nom, est défectueux au dernier point, non seulement chez les cultivateurs canadiens, mais encore chez ceux qui sont venus des Iles Britanniques.

La Législature devrait, pour rendre justice à l'intérêt agricole, octroyer annuellement une aide libérale au Journal d'Agriculture. Ce serait une appropriation d'une portion des fonds publics beaucoup plus judicieuse et plus avantageuse pour l'encouragement de l'Agriculture, que l'octroi fait à la plupart de nos Sociétés Agricoles, si l'on considère la manière dont elles distribuent l'argent généralement. Quand je compare l'appui que reçoivent nos "Journaux Politiques," dont la plupart sont devenus enragés depuis quelque temps, à l'indifférence montrée pour votre Journal d'Agriculture, je ne puis guère prévoir pour le Canada que trouble, confusion et malheur.

Par la "Société d'Agriculture pour le Comté

de Québec" les "Exhibitions Agricoles," arrivent comme les rêes du milieu de la nuit, créés soudainement par l'imagination extravagante et le cerveau troublé des sommités ("Number Ones"), dont un très petit nombre, sont des agriculteurs pratiques, si toutefois il y a parmi eux de tels agriculteurs, mais qui, comme de raison pensent à eux-mêmes avant tout, car, comme dit le proverbe, "charité bien ordonnée commence par soi-même." D'après leur prévoyance, comme ils sont au gouvernail, bien qu'ils gouvernent *ab hoc* et *ab hac*, ils se sont mis en lieu sûr, avant que "Poragan" qui s'avavançait n'eût éclaté. Ils ont leurs "Animaux gras" prêts pour l'exposition; et ayant bien pris leurs mesures, ils ne souffrent aucun dommage de la subite et violente bouffée orageuse qui abat et noie la moisson. Il va sans dire que sous l'ombre matérielle de leurs serviteurs, ils obtiennent les premiers prix, comme à eux dus légitimement, puisque généralement ils sont souscripteurs pour "vingt schelins."

Je ne m'en prends pas aux individus personnellement, mais à ces "mauvaises pratiques" et à ces "systèmes vicieux," qui détruisent les principes vitaux des Sociétés d'Agriculture, et dénaturent et nullifient l'intention de la Législature, quant à la distribution des fonds octroyés. S'il y a des particuliers qui désirent devenir remarquablement fameux, je serai bientôt en état de leur mettre la joie au cœur, en entrant dans le détail de ce qui s'est passé, à partir d'ici y a quelques années jusqu'au temps présent. Quel compte les présidents, Secrétaires et Trésoriers ont-ils rendu jusqu'à présent de l'argent qu'ils ont eu entre les mains?

L'expérience m'a appris, et je suis fermement persuadé et convaincu que sans des Fermes-modèles établies sur un plan judicieux dans chaque comté, et dirigées convenablement, les fonds accordés par la Législature pour des fins agricoles sont un gaspillago et une perte, et ne tendent, comme ils n'ont tendu jusqu'à présent, d'après la manière dont ils ont été employés et distribués, qu'à détériorer et détruire ce qu'ils devaient encourager, améliorer et faire prospérer.

En insérant ce qui précède dans votre prochaine publication, vous obligerez un ami de votre Journal d'Agriculture.

MATTHEW DAVIDSON.

Comté de Québec, 21 Novembre, 1849.



*Au Rédacteur du Journal d'Agriculture.*

MONSIEUR,—Bien que j'acquiesce à une grande partie des avancés faits par M. W. H. Boulton, dans sa lettre à ses constituans de Toronto, qui a été reproduite par la plupart des gazettes, relativement à l'état détérioré de nos marchés agricoles, comparé à celui des marchés des Etats-Unis, je pense qu'il n'y a rien à gagner à faire paraître les choses pires qu'elles ne sont réellement, et je prendrai conséquemment la liberté de dire et faire observer, par le moyen de votre journal, que l'expérience et une observation personnelle m'autorisent à regarder l'estimation du coût du transport du produit d'un arpent au marché, comme exagérée dans presque chaque particularité, et je suis persuadé que dans le tableau flateur qu'il donne de l'état plus favorable des choses sur le côté américain, il oublie que le prix plus élevé du travail absorbe une portion considérable du surcroît apparent de profits; et qu'après tout, quoique le cultivateur canadien ait à payer son sucre dix sous la livre, tandis que son voisin américain ne le paie que six sous, cependant, comme le droit ne se monte pas à deux sous par livre, il devrait n'avoir pas à payer le même sucre plus de huit sous la livre, sur le sol canadien, et qu'à tout événement, s'il aime mieux transporter son blé au-delà des lignes que de le vendre en Canada 3s. 9d. ou quatre livres dix sous le minot, et payer 20 pour cent de droit, le montant qu'il y recevra n'ira pas à plus de 4s. 9d. le minot, au lieu de 5s. 2d., comme le dit M. Boulton. De tout cela on peut conclure qu'il est besoin de quelque nouvelle explication, et que le prix plus qu'ordinairement élevé du blé (de l'autre côté des lignes,) n'est peut-être qu'accidentel et momentané, au lieu de devoir être regardé comme un avantage général et constant; et qu'il est très probablement prouvé d'une exportation extraordinaire qui n'a pas laissé sur les marchés de New-York un approvisionnement suffisant pour la consommation intérieure; comme il est arrivé, il y a quelques années, dans l'Ohio, où la manie de l'exportation du porc avait été telle, que les habitans furent ensuite obligés d'en acheter de leurs voisins du Canada, à un prix double de celui qu'ils avaient obtenu de leurs propres marchands.

Je suis aussi porté à croire que la Statistique

Commerciale de la Province pour l'année prouvera que M. Boulton est dans l'erreur quand il croit que la dépression dont on se plaint si amèrement à Montréal est générale par toute la Province: je soupçonne, au contraire, qu'en dépit de tous nos murmures, il se trouvera que le commerce s'est beaucoup ravivé, depuis peu, non-seulement à Montréal, mais à Québec, à un plus haut degré, et plus encore à Toronto, Hamilton, Ste. Catherine et ailleurs, dans le Haut-Canada.

Me contentant de ces remarques préliminaires, sans entrer dans le mérite politique de la question, je me permettrai de mettre ici l'estimation de M. Boulton pour être comparée avec la mienne, et d'ajouter pour explication de la grande différence entre ses coûts de labourage et hersage et les miens, qu'il n'y a encore que quelques années, un de mes tenanciers eut que je le pressurais, en lui faisant payer deux piastres par arpent pour le labourage, la semaille et le hersage d'environ 20 arpens que je lui remis; et qu'à l'égard des frais de transport au marché, je regarderais comme aliéné tout cultivateur qui partirait pour un marché éloigné avec une charge de 15 minots seulement, et que s'il ne pouvait pas produire plus de 15 minots par arpent, après les grands frais notés par M. Boulton, il ne mériterait pas d'en recueillir cinq.

ESTIMATION faite par M. Boulton de ce que coûte le transport au marché du produit d'un arpent de blé, supposé de 15 minots.

Loyer de la terre,.....	£0	10	0
Labourage et hersage, etc.,.....	1	6	8
Semence, .....	0	7	6
Récolte, etc.,.....	0	10	0
Battage et vannage,.....	0	7	6
Transport au marché,.....	0	5	0

Total, £3 6 8

Mon estimation :

Loyer de la terre, mettons .....	£0	10	0
Labourage et hersage, .....	0	15	0
Semence (1½ minot à 3s. 9d.).....	0	5	7½
Récolte,.....	0	10	0
Battage et vannage,.....	0	7	6
La moitié du coût du transport au marché d'une charge d'au moins 30 minots, .....	0	2	6

Donnant un total de £2 10s. 7½d., ce qui fait une différence de pas moins de 16s. 1½d.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

UN CULTIVATEUR DU  
HAUT-CANADA.

Nous donnons insertion à une communication de notre respecté correspondant, "Un Cultivateur du Haut-Canada;" mais comme nous ne sommes pas parfaitement au fait du mode de culture adopté généralement pour le blé, dans le Haut-Canada, nous ne désirons pas d'intervenir dans la dispute entre M. Boulton et notre correspondant. Les frais de culture dépendent, comme de raison, de la manière dont le travail est exécuté, et du nombre de labours donnés à la terre. Sur un sol bien cultivé et d'une qualité convenable au blé, on peut certainement s'attendre à un produit de plus de quinze minots par arpent, particulièrement si c'est du blé d'automne. Il serait désirable qu'en faisant une estimation de frais, on entrât dans tous les détails; autrement, il est impossible de se faire une idée de l'estimation. On peut semer du blé après un seul labour, ou avant d'en semer, on peut avoir donné à la terre cinq ou six labours. Le coût de chacun ne peut pas être le même, et l'on ne peut pas s'attendre que le produit soit, après un seul labour, le même qu'après cinq ou six. On peut appliquer de l'engrais au sol pour le blé, mais cette application ne peut pas être mise au compte d'une seule récolte, attendu qu'elle sera utile aux deux ou trois récoltes suivantes. Nous voyons rarement des rapports d'expériences, ou des estimations de frais faits en agriculture, sans y observer plusieurs omissions qui ont, dans ces cas, une grande influence sur les résultats. Nous voyons par une lettre publiée dans le *British Colonist*, que les vues de notre correspondant sont fortement soutenues contre celles de M. Boulton.

Nous avons reçu de M. Davidson, du comté de Québec, une lettre que nous publions dans ce numéro. Nous n'avons pas l'honneur de

connaître ce monsieur, et s'il n'avait pas donné son nom, nous aurions hésité à publier une partie de sa lettre; mais comme ce qu'il dit a rapport à la distribution de fonds publics accordés pour encourager à faire des améliorations en agriculture, et selon notre manière d'interpréter la chose, là où ces améliorations sont le plus nécessaires, nous nous croyons justifiable en publiant sa lettre. Les exposés faits par M. Davidson sont bien dignes d'attention et d'examen. Nous ne pouvons croire qu'un monsieur capable d'écrire si bien fasse des assertions qu'il ne pourrait pas prouver. Il y a longtemps que nous croyons nous apercevoir que les Sociétés Agricoles de Comté pourraient faire mieux qu'elles ne font généralement pour l'avancement des améliorations en agriculture, attendu que d'après leur présent système, tout l'argent va aux cultivateurs les plus riches et le plus à leurs aises du comté, tandis que rien n'est fait pour l'instruction et l'encouragement de ceux dont le système d'économie rurale appelle le plus les changements et les améliorations. Nous concevons qu'il est du devoir de toute Société Agricole de Comté qui reçoit des sommes d'argent de la Législature, d'appliquer cet argent de la manière la plus judicieuse qu'il lui est possible, pour l'instruction et l'encouragement des cultivateurs qui ne comprennent pas parfaitement l'avantage qu'il y aurait pour eux à adopter un bon système d'économie rurale, et qui ne savent pas quel serait ce système. Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que si l'on donnait trois prix dans chaque paroisse pour les terres les mieux cultivées et les mieux conduites, on encouragerait à y établir des fermes-modèles; de même qu'en donnant des prix dans chaque paroisse aux cultivateurs qui auraient les meilleures laiteries et les animaux les mieux entretenus et dans le meilleur état. Si ce plan était adopté, l'argent public circulerait dans toutes les paroisses d'un comté, et n'irait pas tout à la même paroisse, comme ce peut être le cas présentement. Nous ne proposerions pas que ces prix fussent donnés, soit qu'ils fussent mérités ou

qu'ils ne le fussent pas; il devrait pour cela y avoir des réglemens; et si les concurrens ou prétendans, n'avaient pas droit aux prix, d'après ces réglemens, il ne faudrait pas les leur ad-juger. Si les Sociétés d'Agriculture étaient organisées spontanément, et si l'argent à distribuer provenait des souscriptions ou contributions volontaires de leurs membres, elles pourraient le distribuer d'après les règles qu'il leur plairait d'établir, comme font les Sociétés Agricoles dans les Îles Britanniques; mais quand il s'agit de deniers publics, de fonds accordés comme aides, c'est une toute autre affaire, et l'argent doit être appliqué pour le plus grand avantage de la population.

Nous sommes fâché d'avoir à dire, en réponse à la communication "d'Un Cultivateur Pratique," qu'il n'y a pas un grand nombre de Sociétés d'Agriculture de Comté qui prennent le Journal, peut-être pas plus d'une demi-douzaine en tout. La chose nous a paru d'autant plus étonnante, que ces Sociétés prétendent avoir en vue le même objet que la Société d'Agriculture du Bas-Canada, en publiant son Journal, savoir, le perfectionnement de l'Agriculture Canadienne. Si ce Journal était de nature à retarder ce perfectionnement, nous ne serions pas surpris que les Sociétés de Comté fussent opposées à sa circulation; mais les personnes qui reçoivent le Journal et le lisent sont plus que d'autres en état de juger de ce qu'il est pour l'utilité, ou autrement. Nous avions espéré que les Sociétés d'Agriculture se montreraient les plus fermes soutiens du Journal, en souscrivant pour un grand nombre d'exemplaires, afin de les distribuer; mais notre espoir a été trompé, et nous n'avons pas été convaincu que les Sociétés de Comté ont agi pour l'avancement de l'Agriculture, en refusant, ou négligeant de s'abonner pour le Journal d'Agriculture. Ce ne sont pas tous les cultivateurs qui peuvent concourir à leurs Exhibitions, et c'est à ceux qui ne sont pas en état d'y concourir, qu'il conviendrait de donner

une série du Journal. L'argent accordé pour des améliorations agricoles devrait être mis à la portée de tous, et réparti là où ces améliorations seraient le plus nécessaires. Si la Législature accordait une petite somme annuelle pour le soutien du Journal, et faisait circuler gratis un nombre d'exemplaires dans chaque paroisse, nous ne voyons pas qu'un octroi de trois ou quatre cents livres, courant, pût faire tort à un revenu d'un demi-million de livres, et nous sommes persuadé que le petit montant qui serait nécessaire pour le maintien du Journal serait appliqué aussi convenablement pour le pays, que pourrait l'être tout autre montant exprimé par les mêmes chiffres. Ce qu'il nous faut en Canada, c'est l'éducation et une instruction pratique dans l'art de l'Agriculture, si l'on veut que cet art prospère. Quant à ce qu'il soit accordé quelque récompense à un particulier qui aurait tenté volontairement de faire faire des progrès à l'Agriculture, comme nous l'avons fait plusieurs années avant l'organisation de cette Société, nous pouvons dire à notre correspondant, qu'il n'y a guère lieu de s'y attendre quel que soient le temps employé et l'argent dépensé pour l'avancement de cet objet. Ce n'est pas ce pays-ci, croyons-nous, qui reconnaîtra des services volontaires, en les payant en argent, quelque honnêtes et désintéressés que soient les motifs qui ont porté à les rendre.

—PRODUIRE d'une graine de Citrouille, dans le jardins de M. P. Burns, aux Trois-Rivières, automne de 1849.

	lbs
1 Citrouille,.....	221
1 " .....	176
1 " .....	129
1 " .....	126
1 " .....	117
1 " .....	92
1 " .....	84
1 " .....	68
1 " .....	64
1 " .....	62
1 " .....	58
1 " .....	58
1 " .....	53

1	"	.....	43
1	"	.....	9
1	"	.....	8

1371 lbs.

Poids de 16 Citrouilles, provenant d'une seule graine. Une des Citrouilles avait 24 pouces de hauteur, et 6 pieds et 10 pouces de circonférence.

On peut avoir des graines des Citrouilles ci-dessus, à Montréal, au magasin à graines de M. George Shepherd.

P. BURNS.

POURQUOI IL FAUT AU SOL DES ENGRAIS SALINS.

L'usage des substances salines, comme engrais, est comparativement récent. Il est pourtant des endroits où elles sont indispensables, si l'on veut maintenir la terre dans son présent état, ou lui rendre sa première fertilité. C'est ce qui est prouvé par les faits suivants:

1. Ces substances salines existent dans toutes les plantes, et doivent conséquemment abonder dans tous les sols où l'on fait croître des plantes.

2. Les pluies enlèvent graduellement, particulièrement des sols arables et dans les districts intérieurs, une partie de la substance saline qu'ils contiennent. Si l'on veut conserver le sol de surface dans son présent état, il faut que cette perte naturelle soit réparée, d'une manière ou d'une autre.

3. Les récoltes qu'on enlève de la terre ont tiré du sol une portion de cette matière saline, et l'appauvrissent ainsi graduellement, si les substances salines ne lui sont pas rendues.

4. Bien qu'on rende au sol, sous la forme de fumier de pailler, tout le déchet des récoltes de grains et le fumier des animaux, la terre ne laisse pas de perdre tout ce qui est porté au marché, et tout ce qui s'échappe des basses-cours et des tas de fumier, sous la forme d'engrais liquides. Lors même qu'il y a des auges pour recevoir l'engrais liquide, le fumier ne peut jamais rendre à la terre toutes les substances salines contenues même dans la paille. Les pluies qui tombent, quand même il n'y aurait pas d'autre cause de perte, enlèveront une partie de ce que le cultivateur désirerait reporter dans son champ.

La perte de matières salines devant nécessairement avoir lieu, soit par une cause, soit par une autre, quand, pendant un long espace de temps, la terre a conservé sa fertilité sans recevoir aucun engrais artificiel, il faut qu'elle

contienne naturellement en elle-même une grande quantité de ces substances; qu'elle tire de certaines sources une accession continue de ces matières, ou d'eaux qui coulent d'un niveau plus élevé, et apportent avec elles des lavures de sols supérieurs; ou qu'elle obtienne d'abondants débris marins assez de sel pour subvenir aux besoins des plantes qu'elle nourrit.

L'homme pratique comprendra aisément que quand sa terre ne tire pas de ces sources, ou de sources semblables, une quantité suffisante de matière saline, il doit nécessairement y suppléer par l'art. Il comprendra aussi que les engrais salins qu'il ajoute au sol opèrent en fournissant à la plante ce qu'elle n'aurait pu obtenir d'ailleurs aussi complètement, et qu'une substance saline qui a amélioré la terre de son voisin, peut n'avoir pas le même effet sur la sienne, par la raison que sa terre pouvait contenir déjà une quantité suffisante de cette substance.—*Johnston's Agricultural Chemistry.*

AMELIORATION DES TERRES.

On peut améliorer le sol par la pulvérisation, la consolidation, l'exposition à l'atmosphère, l'altération des parties qui le constituent, le changement de sa condition à l'égard de l'eau, et par un échangeant des plantes cultivées.

La pulvérisation du sol donnera aux racines des végétaux la liberté de s'étendre; quelle que soit la richesse du sol, la plante n'y deviendra vigoureuse qu'autant qu'elle aura d'abondantes racines. Le grand avantage de la pulvérisation du sol pour les plantes qui y viennent, c'est qu'elle augmente le nombre de leurs racines fibreuses ou bouches par lesquelles elles prennent leur nourriture, en facilitant la préparation plus rapide et plus parfaite, et conduit l'aliment ainsi préparé plus régulièrement aux racines, quoiqu'en elle-même elle n'en fournisse aucune partie.

La profondeur de la pulvérisation dépend de la nature du sol et du sous-sol. Dans de riches terres argileuses elle ne peut guère être trop profonde, ni dans aucun autre sol, si le sous-sol ne contient pas quelque principe nuisible aux végétaux. Si les racines des plantes sont assez profondes, elles sont moins sujettes à souffrir soit par la pluie ou la sécheresse excessive; les radicules se répandent dans toutes les parties du sol; et l'espace dont la nourriture est prise est plus considérable que lorsque la semence est superficiellement mise dans le sol.

La consolidation améliorera les tourbes spongieuses des terres légères et poudreuses; elle peut avoir lieu en ajoutant des matières torrouses, du gravais, et les roulant et mêlant semble.

L'exposition à l'atmosphère par l'aration ou le fricho, est considérée par quelques-uns comme de peu d'utilité à l'économie rurale; mais beaucoup de bons fermiers sont d'une opinion contraire. Un avantage évident du guéret d'été, c'est que le sol peut être chauffé à un degré auquel il ne serait jamais parvenu s'il avait été partiellement couvert de feuillage même dans les semailles faites en sillons les plus distans l'un de l'autre. Un sol argileux en Canada peut par l'aration être chauffé à 130 ou 140 degrés, ce qui peut en partie altérer son pouvoir absorbant quant à l'eau, et contribuer matériellement à la destruction des mauvaises herbes et de leurs racines, des insectes et de leurs œufs. Par l'aration de terres en hiver, la subdivision est plus minutieuse en gelant l'eau qui se trouve dans le sol; car, comme l'eau dans un état solide occupe plus de place que lorsqu'elle est liquide, les particules de matières terreneuses et pierreuses sont séparées et réduites en une fine poussière. Des terres convenablement mises en guéret d'été sont entièrement nettoyées de mauvaises herbes, de beaucoup d'insectes nuisibles qui périssent faute de nourriture, et doivent être bien pulvérisées, la surface, le fond et le milieu du sol bien mêlés. Des terres ainsi cultivées en Canada produisent quelquefois les meilleures récoltes de blé.

L'altération dans les parties constituantes du sol est nécessaire s'il contient quelque ingrédient particulier qui est la cause de ce qu'il ne produit pas. Si, en lavant un sol stérile, on trouve qu'il contient des sels ferrugineux ou une matière acide, on peut l'améliorer en y appliquant de la chaux vive. Un sol contenant du sulfate de fer sera stérile, mais en le couvrant de chaux, le sulfate se changera en engrais. S'il y a trop de matières calcaires dans le sol, on l'améliore avec du sable ou de l'argile. Des terres qui ont trop de sable profitent avec l'argile, la marne ou des matières végétales. Un sable léger s'améliore par l'application de la tourbe; et celle-ci par le sable. Les matières calcaires ne peuvent être améliorées pour la culture qu'avec de la tourbe. Le meilleur sol naturel est celui qui provient de différentes couches dont les matières sont intimement mêlées; et le cultivateur ne saurait mieux faire pour améliorer artificiellement son terrain, qu'en imitant les procédés de la nature. Les matériaux nécessaires à cet effet sont rarement loin de l'endroit où on a besoin. Le travail nécessaire pour améliorer le tissu ou la constitution du sol est récompensé par de très grands avantages; on a besoin de moins d'engrais en s'assurant d'une plus grande fertilité; et le capital employé de cette manière garantit à jamais sa faculté de produire et conséquemment la fertilité de la terre. J'ai appris par expérience en Irlande et en Canada combien le mélange des terres améliore le sol.

Le changement de la condition des terres à l'égard de l'eau, est une partie très essentielle de l'économie rurale. L'eau stagnante est pernicieuse à toutes sortes de plantes utiles, et où l'humidité est trop abondante dans le sol, aucune d'elles ne peut prospérer avant qu'il n'ait été convenablement asséché.

A quelque période future, l'irrigation de la surface sera appliquée avec effet en Canada. Pour le moment, l'assèchement des terres qui ont une surabondance d'eau et l'amélioration des terres neuves seront plus utiles. Des terres moussues asséchées et cultivées à la surface produisent une végétation qui, en été, peut souffrir du défaut d'humidité suffisante. Dans ces cas, il serait très utile d'y ajouter de l'humidité, s'il est possible de le faire en fermant les fossés d'égout et les cours d'eau. Ce procédé est adopté dans les Îles Britanniques et pourrait être introduit ici. Un moyen d'enrichir le sol par une augmentation de terre alluviale ou du dépôt des rivières, c'est d'amasser les eaux de celles-ci dans les champs pendant l'hiver, ce qui a créé une grande fertilité. On observera que les eaux qui produisent la plus grande quantité des meilleurs poissons, sont les plus propres à l'arrosement des prairies. Les eaux contenant des impregnations ferrugineuses, nonobstant leur effet fertilisant; si elles sont appliquées à des terres calcaires, sont injurieuses au sol qui ne bouillonne pas avec les acides, et les eaux calcaires, reconnues par leur dépôt terreux lorsqu'on les a fait bouillir, sont très-utiles à des terres siliceuses ou à tout autre sol qui ne contient pas une quantité remarquable de carbonate de chaux.

#### PRINCIPES D'ASSOLEMENT.

Les pois et les fèves semblent dans toutes les occasions bien propres à préparer le sol pour recevoir le blé; et dans certains terrains riches on les cultive alternativement pendant des années entières. Les pois et les fèves contiennent une petite quantité de matière analogue à l'albumine; mais il paraît que l'azote, qui forme une partie constituante de cette matière, est pris sur l'atmosphère. La feuille séchée des fèves, brûlée, a un goût approchant de celui de matières animales décomposées, et dans son déperissement dans le sol, elle peut fournir des principes propres à devenir une partie du gluten dans le blé. Quoique la décomposition générale des plantes soit très analogue, cependant la différence spécifique dans les produits de quelques-unes d'entre elles, prouve qu'elles doivent retirer différents matériaux du sol: et nonobstant que les végétaux qui ont le plus petit système de feuilles puisent en proportion le plus de matières nutritives du sol, cependant certains végétaux, lorsque leur produit est ôté, exigeront l'application de certains principes quant à la terre dans laquelle ils viennent. Les fraises et les pommes de terre produisent d'abord abon-

dumment dans un terreau vierge, qui a été récemment ramené par le labour d'un pâturage; mais en peu d'années elles dégénèrent et exigent un sol nouveau. Dans le cours des années les terres cessent souvent de porter de bonne herbe cultivée; elles s'en fatiguent; et une des raisons probable en est, que le plâtre contenu dans le sol est épuisé. L'expérience a prouvé que la terre, quelle que soit sa qualité, ne devrait pas être semée en trefle avant un intervalle de cinq ans.

Le pouvoir des végétaux d'épuiser le sol se fait particulièrement remarquer dans certains champignons. On dit que les champignons ne lèvent jamais une deuxième année à la même place.

Dernièrement il paraît avoir été établi d'une manière satisfaisante, que les racines de toutes les plantes qui imbibent leur nourriture ont aussi des fonctions excrétoires, et que dans le sol dans lequel des plantes croissent, leurs racines déposent certaines matières excrémentielles, pernicieuses aux plantes dont elles sont séparées, et qui, par conséquent, ne peuvent pas être absorbées une autre fois avant d'avoir été décomposées de nouveau. On a cité ces matières excrémentielles comme une raison de ce que le sol est tant détérioré pour avoir produit pendant longtemps une même espèce de plantes; et delà la nécessité de la succession des cultures.

Yvert et Charles Piclet (Cours complet d'agriculture; articles *Assolemens* et *Succession de culture*; ou *Traité des assolemens*, Paris, 8vo.) ont établi le principe d'assolement de la manière suivante:—

Le premier principe ou le fondamental, c'est: chaque plante épuise le sol.

2. Toutes les plantes n'épuisent pas le sol au même degré.

3. Les plantes de différentes espèces n'épuisent pas le sol de la même manière.

4. Toutes les plantes ne rendent pas au sol la même quantité ni la même qualité d'engrais.

De ces principes fondamentaux sont déduites les conséquences suivantes:

1. Quelque bien préparé que soit un sol, il ne peut pas longtemps et successivement nourrir les mêmes végétaux sans s'épuiser.

2. Chaque récolte amaigrit le sol plus ou moins, en raison que la plante qui est cultivée le rétablit plus ou moins.

3. Des plantes à racines perpendiculaires et celles à racines horizontales doivent alternativement se succéder.

4. Des plantes d'une même espèce ne devraient pas trop souvent se succéder.

5. Deux plantes favorisant chacune la croissance des mauvaises herbes ne doivent pas se succéder.

6. Des plantes qui épuisent éminemment le sol, telles que les céréales et les plantes hui-

leuses ne doivent pas être semées dans une terre qui n'est pas en pleine force.

7. En proportion qu'on trouve que le sol s'épuise par des récoltes successives, on doit cultiver des plantes qui l'épuisent moins.

L'influence de l'assolement en détruisant des insectes a été prouvée par Olivier, membre de l'Institut de France, qui a décrit tous les insectes *teputa musca*, qui vivent sur la couronne ou collier des racines des céréales, et il a démontré qu'ils se multiplient indéfiniment, si le même sol présente la même récolte pendant plusieurs années successives, ou même des récoltes analogues. Mais s'il intervient une récolte de végétaux sur lesquels ces insectes ne peuvent pas vivre, par exemple, des fèves ou des haricots après du blé ou de l'avoine, toute la race de ces insectes périt sur ce champ au défaut d'une nourriture convenable à leurs larves.—*Mémoires de la Société Royale d'Agriculture de Paris.*

LE LANGAGE DES FLEURS—DÉCEMBRE.

**CORMIER.**—*Prudence.*—Chaque arbre, chaque plante a une physionomie qui lui est propre, et qui semble lui donner un caractère. L'amanadier étourdi se presse de donner ses fleurs, au printemps, au risque de n'avoir point de fruits, l'automne; tandis que le cormier, qui s'élève lentement, ne porte ses fruits que quand il a acquis toute sa force; mais alors sa récolte est assurée. Voilà pourquoi on en a fait l'emblème de la prudence. Cet arbre si beau, si durable, garde tout l'hiver ses fruits d'un rouge éclatant: on le voit briller au milieu des neiges; c'est une moisson qui ne se récolte qu'en hiver, et que la providence a réservée aux petits oiseaux.

**LES COURONNES,** *Emblèmes des Fleurs chez les différents peuples.* Aussitôt qu'il y a eu sur la terre une famille, une prairie, un arbre, un ruisseau, on a aimé les fleurs. Les peuples de l'Orient, qui semblent être les hommes primitifs, n'imaginent rien de plus doux, que de vivre éternellement dans un jardin délicieux, couchés sur des fleurs. Les femmes elles-mêmes, dans ces voluptueuses contrées, ne sont regardées que comme d'aimables fleurs, faites pour embellir la vie, et non pour en partager les soins. On cultive la beauté dans les sérails de l'Asie, comme une rose dans un parterre, et on n'exige d'elles que d'être belles comme une rose. Les peuples religieux qui habitent les bords de l'Indus et qui boivent les eaux du Gange, regardent certaines fleurs, qu'ils ne cueillent jamais, comme les demeures passagères des nymphes et des sylphides. Le soin d'arroser ces plantes de préférence est confié

aux brahmines encore vierges. Elles s'occupent aussi à en tresser d'autres pour la décoration des temples et pour leur propre parure. Les jeunes bayadères couronnent leurs têtes de l'immense corolle de l'aristolochia; elles ont des colliers de fleurs de mongris et des ceintures de fleurs de frangipanier: Dans la voluptueuse Egypte, on porta cette passion si loin, qu'Amasis, de simple particulier, devint général des armées du roi Parthénis, pour lui avoir présenté un chapeau de fleurs. Les Grecs, disciples des Egyptiens, se livrèrent au même goût. A Athènes, on portait tous les jours au marché des corbeilles qui étaient enlevées à l'instant. C'est là où l'on voit s'engager un combat charmant entre Pausias, célèbre peintre de Sycione, et la bouquetière Glycera, son amante. C'était dit Pline, un grand plaisir de voir combattre l'ouvrage naturel de Glycera contre l'art de Pausias, qui finit par la peindre elle-même assise et faisant un chapeau de fleurs.

Les fleurs étaient non seulement alors, comme aujourd'hui, l'ornement des autels et la parure de la beauté, mais les jeunes gens s'en couronnaient dans les jeux, les prêtres dans les cérémonies, les convives dans les festins; des faisceaux et des guirlandes étaient suspendues aux portes, dans les circonstances heureuses: et, ce qui est plus remarquable et plus étranger à nos mœurs, les philosophes eux-mêmes portaient des couronnes, et les guerriers en paraient leurs fronts, dans les jours de triomphe; car les couronnes devinrent bientôt le prix et la récompense du talent, de la vertu et des grandes actions. Le temps, qui a détruit les empires, n'a point détruit ce langage emblématique; il est venu jusqu'à nous avec toute son expression: les couronnes de chêne, de myrte, de roses, de laurier, sont encore destinées aux guerriers, aux poètes et aux amans. Les fleurs consacrées aux dieux étaient le symbole de leur caractère et de leur puissance. Le lys superbe appartenait à Junon, le pavot à Cérès, l'asphodèle aux mânes, le jacynte et le laurier à Apollon, l'olivier à Minerve, le lierre à Bacchus, le peuplier à Hercule, le cyprès à Pluton, le chêne à Jupiter.

La signification, le goût et l'usage des fleurs passèrent des Grecs chez les Romains, qui portèrent ce luxe jusqu'à la folie: on les voyait changer trois fois de couronne dans un seul repas: ils disaient qu'un chapeau de roses rafraîchissait la tête et préservait des fumées du vin; mais bientôt, voulant jouir d'une double

ivresse, ils entassaient des fleurs autour d'eux, de façon à produire l'effet qu'elles étaient destinées à prévenir. Héliogabale faisait jucher de fleurs ses lits, ses appartemens et ses portiques; et bien avant lui, on avait entendu Cicéron reprocher à Verrès d'avoir parcouru la Sicile, dans une litière, assis sur des roses, ayant une couronne de fleurs sur la tête et une autre au cou.

Le goût des fleurs prit naissance parmi nous avec celui de la galanterie; le règne de la beauté fut aussi celui des fleurs; tout alors prit une expression, et la composition d'un bouquet ne fut pas une chose indifférente. Chaque fleur avait sa signification: un chevalier parlait-il pour une expédition lointaine, son chapel formé de giroflées de Mahon et de fleurs de cerisier, semblait dire à sa belle: Ayez de moi souvenance et ne m'oubliez pas. Avait-on fait choix d'une amante, et lui avait-on demandé l'honneur de la servir, la jeune beauté se montrant parée d'une couronne de blanches marguerites, était censée répondre, j'y penserais. Voulait-elle le bonheur de son amant, elle préparait la couronne de roses blanches, qui signifiait le doux je vous aime. Mais si les vœux étaient rejetés, la fleur de dent-de-lion indiquait qu'on avait donné son cœur, que le requérant d'amoureuse merci ne devait conserver aucune espérance, et qu'il employait mal son temps. Les feuilles de laurier peignaient la félicité assurée; le lys des vallées, ou le glaycul, la noblesse et la pureté des actions et de la conduite; de petites branches d'if annonçaient un bon ménage, et le bouquet de basilic indiquait qu'on était fâché et même brouillé.

Les Turcs, comme tous les Orientaux, se servent du langage des fleurs: la fête des tulipes est chez eux d'une telle magnificence que sa description paraîtrait merveilleuse dans les merveilleuses pages des Mille et une Nuits.—  
*Mad. DE LATOUR.*

**RAISON.**—L'lambeau que le souffle des passions peut éteindre à chaque instant.

Cette fièvre raison dont on fait tant de bruit,  
Contre les passions n'est pas un sûr remède:  
Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit;  
Et déchirer un cœur qui l'appelle à son aide,  
Est tout l'effet qu'elle produit.

Employer la raison avec de certaines gens,  
c'est vouloir commencer la maison par le haut du toit.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE, 1819, AVEC DES REMARQUES SUR LES CHANGEMENTS DE L'ATMOSPHÈRE,

PAR L. A. HUGUET LATOUR,

Membre de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

Date.	Lune.	Jours.	Thermomètre.			Baromètre.			Direction des vents.			Variation de l'atmosphère.			Remarques.				
			8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	12 h. Midi.	6 h. P.M.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.
1		Jeucll.....	31	33	39	29.99	29.99	29.99	N. O.	N. O.	S. O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
2		Vendredi.....	29	40	31	29.98	29.90	29.92	S. O.	O.	O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
3		Samedi.....	34	45	40	29.65	29.63	29.66	O.	O.	O.	nuag.	clair	nuag.	1	...	...	...	...
4		Dimanche.....	40	54	42	29.76	29.84	29.81	N. O.	N. O.	N. O.	clair	clair	nuag.	1	...	...	...	...
5		Lundi.....	41	45	42	29.85	29.83	29.87	N.	N.	N. E.	pluie	pluie	pluie	...	1	...	...	...
6		Mardi.....	42	43	40	29.80	29.83	29.81	N. E.	N. E.	N. E.	pluie	couv.	couv.	...	1	...	...	...
7		à 3 h. 30 m. du matin.....	45	58	47	29.69	29.60	29.61	S.	S.	S. E.	clair	clair	brum.	1	...	...	...	...
8		Jeucll.....	44	48	41	29.61	29.67	29.67	S. E.	S. E.	E.	couv.	nuag.	couv.	...	1	...	...	...
9		Vendredi.....	50	54	48	29.61	29.62	29.63	E.	E.	E.	pluie	nuag.	pluie	...	1	...	...	...
10		Samedi.....	44	46	42	29.72	29.68	29.69	N. E.	N. E.	N. E.	pluie	pluie	pluie	...	1	...	...	...
11		Dimanche.....	42	44	47	29.69	29.60	29.66	N. E.	N. O.	O.	couv.	nuag.	pluie	...	1	...	...	...
12		Lundi.....	39	59	43	29.73	29.72	29.74	O.	O.	O.	couv.	nuag.	couv.	1	...	...	...	...
13		Mardi.....	42	46	42	29.70	29.68	29.69	O.	O.	O.	nuag.	nuag.	nuag.	1	...	...	...	...
14		à 4 h. 20 m. du soir.....	44	52	45	29.66	29.67	29.69	O.	O.	O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
15		Jeucll.....	32	43	39	29.98	29.99	30.02	O.	O.	O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
16		Vendredi.....	34	46	37	29.90	29.90	29.97	O.	O.	O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
17		Samedi.....	29	46	37	29.90	29.90	29.92	O.	O.	O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
18		Dimanche.....	31	47	38	29.78	29.74	29.75	N. O.	N. O.	N. O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
19		Lundi.....	31	44	41	29.73	29.74	29.73	N.	N.	N.	couv.	pluie	pluie	...	1	...	...	...
20		Mardi.....	37	42	42	29.60	29.50	29.58	N.	N.	N. O.	pluie	pluie	pluie	...	1	...	...	...
21		Mercredi.....	42	41	43	29.59	29.57	29.59	O.	O.	O.	nuag.	nuag.	nuag.	1	...	...	...	...
22		à 9 h. 31 m. du soir.....	40	46	42	29.69	29.65	29.70	S.	S.	S.	couv.	nuag.	couv.	1	...	...	...	...
23		Vendredi.....	46	51	41	29.72	29.73	29.74	S. O.	O.	O.	couv.	nuag.	clair	1	...	...	...	...
24		Samedi.....	40	48	46	29.60	29.59	29.66	O.	O.	S. O.	nuag.	clair	nuag.	1	...	...	...	...
25		Dimanche.....	44	50	44	29.62	29.52	29.56	S. O.	S. O.	S. O.	nuag.	couv.	pluie	...	1	...	...	...
26		Lundi.....	41	50	43	29.46	29.47	29.49	S. O.	S. O.	S. O.	nuag.	nuag.	nuag.	1	...	...	...	...
27		Mardi.....	36	44	40	29.48	29.43	29.48	O.	O.	O.	nuag.	nuag.	nuag.	...	1	...	1	...
28		Mercredi.....	26	32	30	29.69	29.56	29.69	O.	O.	O.	clair	clair	clair	1	...	...	...	...
29		à 10 h. 32 m. du soir.....	27	31	29	29.54	29.36	29.40	O.	O.	O.	clair	nuag.	couv.	...	1	...	1	...
30		Vendredi.....	25	32	27	29.31	29.43	29.47	N. O.	N. O.	N. O.	nuag.	nuag.	nuag.	...	...	1	...	...

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE, POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Années.	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.							Atmosphère.							
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	N.	N. E.	E.	S. E.	S.	S. O.	O.	N. O.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	total.	
1823	56 le 2	16 le 16	.....	.....	...	...	...	...	...	...	...	...	25	3	5	...	1	...	
1845	61 le 1	2 le 29	30,54 le 29	29,37 le 10	1	12	...	...	...	3	19	33	22	16	14	10	...	1	...
1846	65 le 3	17 le 29	30,61 le 1	29,11 le 23	1	13	...	...	...	5	2	6	36	18	18	7	...	...	...
1847	61 le 2	2 le 29	30,55 le 30	29,32 le 14	6	4	6	7	10	10	27	20	7	13	12	1	...	...	...
1818	50 le 2	12 le 10	30,33 le 11	27,08 le 23	10	2	1	2	17	6	26	24	13	6	11	3	...	...	...
1849	53 le 7	25 le 30	30,07 le 16	29,31 le 30	7	8	7	2	9	8	28	12	18	9	3	1	...	...	...

JARDIN BOTANIQUE

DE

GUILBAULT,

CÔTE DES NEIGES PRÈS DE LA CHAPELLE.



LES propriétaires de cet établissement prennent la liberté d'appeler l'attention du public à leur grand assortiment d'ARBRES FRUITIERS et FORESTIERS de toutes espèces, ARBUSTES D'ORNEMENT, ROSES, DAHLIAS, PLANTES DE SERRE, etc., etc., qu'ils vendront à bon marché pour argent comptant, ou à un crédit approuvé.

Des ordres laissés chez MM. S. J. Lyman et Cie., Place d'Armes, ou chez J. E. Guilbault, à la Côte des Neiges, seront exécutés ponctuellement.

Ayez la bonté de visiter l'établissement pour en juger par vous-mêmes.



# Journal d'Agriculture

ET

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONTREAL, DECEMBRE, 1849.

Les Directeurs de la Société d'Agriculture du Bas-Canada se sont réunis dans leurs Salles, en cette ville, Samedi, le 15 de Décembre courant, et le Secrétaire leur ayant soumis un nombre de lettres de Messieurs de tous les comtés du Bas-Canada, recommandant la continuation de la publication du Journal d'Agriculture, et promettant leur appui, les Directeurs ont résolu que le Journal serait publié encore une année, comptant sur l'appui de tous ceux qui ont à cœur le perfectionnement et la prospérité de l'agriculture. Nous espérons que cette résolution sera approuvée par tous ceux qui désirent voir notre agriculture s'améliorer; que nous aurons une liste nombreuse de souscripteurs payants, et que nous recevrons de nos amis des communications de nature à rendre le Journal d'Agriculture intéressant et utile. La société s'est acquittée de sa tâche en se déterminant à continuer la publication de ce journal: il reste maintenant à ceux qui désirent qu'il soit utile aux agriculteurs, de nous aider dans la nôtre, en nous communiquant des renseignements et des suggestions sur des sujets pratiques ayant rapport à l'économie rurale. Loin de vouloir nous charger de toute la responsabilité de la publication du journal, nous publierons avec plaisir les opinions d'autrui aussi bien que les nôtres. Nous nous flattons donc de pouvoir nous aider utilement, à l'avenir, de nombreux articles communiqués. Nous nous flattons aussi que messieurs les Agens voudront bien recueillir les souscriptions maintenant dues pour le journal, et en transmettre sans délai

le montant à notre bureau. Nous prions aussi ces messieurs de s'efforcer de nous procurer de nouveaux souscripteurs, et de nous faire tenir des listes correctes de ceux qui prennent le journal, dans chaque paroisse, afin que nous n'en envoyions pas des exemplaires pour rester au bureau de poste, sans être pris par ceux à qui ils sont adressés.

Il a été proposé plusieurs plans dernièrement pour l'amélioration de l'état présent du Canada, mais nous croyons que le vrai moyen d'améliorer la condition générale du pays est perdue de vue et négligée entièrement par ceux qui semblent avoir tant à cœur son bien-être et sa prospérité. Tout le monde, tous les partis admettent que l'agriculture du Canada est la seule base permanente sur laquelle la prospérité générale du pays puisse être fondée, et nous avons eu l'occasion de connaître le peu d'encouragement que donnent à toutes mesures capables d'améliorer l'agriculture, la plupart de ceux qui favorisent d'autres mesures d'un résultat bien plus douteux que ne le serait une économie rurale perfectionnée. La Société d'Agriculture du Bas-Canada a été organisée dans le seul but de faire faire des progrès aux améliorations agricoles, et d'augmenter par là le bien-être de la population rurale du pays. Cette Société, et le but qu'elle se proposait, ont été approuvés au point qu'elle a obtenu un acte d'incorporation par le vote unanime de la Législature Provinciale. Mais malgré cette marque d'approbation décidée de la part du Gouvernement et de la Législature, la Société, nous regrettons d'avoir à le dire, n'a pas reçu l'appui qu'elle avait droit d'attendre de tous les amis de la prospérité du Canada. C'est des Evêques Catholiques et de leur Clergé, qui ne se mêlent pas d'autres affaires, que la Société a reçu l'appui le plus cordial et le plus capable de l'encourager à persévérer dans ses louables efforts pour le perfectionnement de l'agriculture. Ce fait est prouvé d'une manière incontestable par les

lettres de l'Archevêque et de l'Evêque, qui sont aussi membres à vie de la Société, et par un grand nombre de lettres des Curés des paroisses de la campagne, dont plusieurs sont membres de la Société, et paient le Journal d'Agriculture, comme abonnés. Ce sont là des preuves non équivoques que ces Messieurs ne désirent pas seulement de voir leur pays prospérer, mais qu'ils s'emploient eux-mêmes activement à amener ce résultat. En adoptant ce plan de conduite, ils sont convaincus qu'il n'en peut résulter aucune conséquence dangereuse, mais bien plutôt le bien-être, la paix et le bonheur du peuple. Comme Rédacteur de ce Journal, nous sommes étranger à toute politique de parti, et évitons de discuter des questions douteuses. Notre seul désir est d'atteindre l'objet pour lequel ce Journal est publié, et de ne donner à aucun de ceux qui désirent réellement que cet objet soit atteint, le prétexte de nous refuser son appui. Ce Journal est ouvert à tout écrivain habile qui pourra contribuer à l'améliorer et à ajouter à son utilité. Quiconque voudra donner la moindre attention au sujet avouera que le Journal est nécessaire pour maintenir une liaison ou un rapport entre la Société et la population rurale du Bas-Canada; autrement, comment la Société pourrait-elle avancer des vues d'amélioration, ou proposer aux cultivateurs un système perfectionné? Ce n'est pas par des Montres annuelles de Bestiaux ou des expositions d'autres objets, même de prix, que s'effectuera l'amélioration générale de l'agriculture canadienne, mais par la circulation générale d'un Journal Agricole bien conduit, par des Fermes-Modèles et une éducation agricole. En outre de tout cela, il est nécessaire que l'agriculture soit estimée et tenue pour ce qu'elle est véritablement, la première, la plus utile et la plus honorable des professions, une profession qu'il ne serait pas honteux à Sa Majesté, la Reine, ou au plus élevé de ses sujets, d'exercer. Les adeptes des autres professions peuvent penser ce qu'ils veulent de leur importance; mais nous pou-

vons leur dire que, quelle que soit l'idée qu'ils s'en forment, il n'y en a pas une seule, sans excepter celle de l'homme d'état, qui soit au-dessus de la profession d'un agriculteur, qui est bien au fait de son art, et le pratique avec toute l'habileté dont il est capable. Nous avons constamment regretté de voir que si une assemblée est convoquée pour une question ou une discussion de parti, "tout le monde y court," tout le monde a été intéressé, excité, enthousiasmé dans ou pour un sujet qui n'est peut-être d'aucune importance pour le pays généralement; mais que l'on convoque une assemblée pour des fins agricoles, ce sera une toute autre affaire, et l'on dirait que c'est parce qu'il n'est pas de question d'une plus grande importance pour le pays, que personne n'y prend le moindre intérêt, et qu'on irait partout plutôt que de prendre la moindre part à ce qui n'aurait pas pour fin l'avancement de vues de parti. Nous sommes pourtant heureux de pouvoir dire qu'il y a d'honorables exceptions à cette règle générale, et nous avons ici des personnes disposées à encourager de tout leur pouvoir les améliorations agricoles. Nous ne pouvons néanmoins que regretter beaucoup de voir qu'on se laisse détourner souvent de ce qui serait l'intérêt et l'avantage réel du Canada, le perfectionnement de son agriculture, et l'augmentation de la quantité de la valeur de ses produits annuels. Que ses habitants s'efforcent pour amener cet heureux résultat, et les consommateurs ne manqueront pas pour acheter leurs produits, soit ici, soit ailleurs. Les Etats-Unis, nonobstant leurs droits élevés, nous offriront, à n'en pas douter, un marché avantageux pour une bonne partie de nos produits. Pour faire face à leurs impôts, nous devons produire des récoltes abondantes, qui nous rendent plus que le double des droits à payer, en sus de ce qui nous revient présentement de la vente de nos faibles récoltes. Des produits abondants donneront naissance à des manufactures domestiques, et ces manufactures fourniront

des consommateurs pour ces produits. Nous avons une haute idée des avantages naturels qu'offre ce pays; tout ce qui nous reste à faire, c'est de nous en prévaloir, ou de les faire valoir judicieusement, autant que la chose est en notre pouvoir. Si nous ne faisons pas ce qu'il est en notre pouvoir de faire, et n'exerçons pas nos facultés pour notre plus grand avantage, c'est à tort que nous attribuons notre manque de prospérité à toute autre cause que notre négligence à faire ce qui dépend de nous pour y obvier. Tout ce que le pays peut avoir à dépenser consiste en ce qu'il crée ou produit, et ses moyens de dépenser croîtront à proportion de l'augmentation de ses produits. Si l'on voulait améliorer la production d'un arbre fruitier qui commencerait à décroître et à se détériorer par défaut de soins, on le taillerait, on creuserait alentour, et on y mettrait du fumier, afin de lui rendre sa vigueur et sa fécondité première. Ce ne serait pas en regrettant, ou en se plaignant de le voir dépérir, qu'on le rétablirait, mais en lui donnant les soins convenables. Ce serait un plan assez étrange à adopter, dans de telles circonstances, que de s'adresser à l'Angleterre pour lui demander d'ôter tout droit sur les pommes, parce que nos arbres donneraient moins de fruits, en conséquence de notre négligence à les tailler et à les soigner comme il convient. Nous avons soutenu le principe de la protection tant qu'il y a eu à espérer qu'elle serait continuée à la Colonie; nous savons qu'il nous faut maintenant compenser la perte de la protection par un surcroît de production. Ce n'est pas en parlant de l'état de gêne ou de langueur où se trouve le Canada, qu'on le fera prospérer, mais en prenant des mesures pour améliorer et augmenter ce qui doit soutenir l'industrie et le commerce, les produits de l'agriculture. Il ne peut pas y avoir de commerce étendu et lucratif dans un pays qui ne fournit pas des produits abondants et de valeur. Il n'y a que le surplus du produit de ce pays qui puisse servir à son commerce et à son

industrie, et ce sera toujours la mesure de l'étendue et du revenant-bon de l'industrie et du commerce du Canada. Les marchands et les commerçans ne peuvent guère vendre, si les agriculteurs ne sont pas en état d'acheter. Sans doute, plus seront grands les frais auxquels les produits de l'agriculture seront assujétis, soit sous la forme de droits, soit pour le transport, en passant des mains du producteur dans celles du consommateur, moins l'agriculteur obtiendra de son produit. Mais quand il n'y a pas moyen d'éviter ces difficultés, le cultivateur doit s'efforcer de compenser la diminution par la quantité et la bonne qualité de ses produits; et lui apprendre et l'induire à la faire est la tâche la plus utile que tout habitant de ce pays puisse entreprendre, quelque soit le rang qu'il occupe dans la société. Nous devons regretter, dans l'intérêt de notre pays chéri, que des hommes de talent emploient, ou plutôt, perdent leur temps et leur industrie à des sujets qui n'ont pas pour les habitans du Canada la centième partie de l'importance qu'aurait pour eux l'amélioration de son agriculture, tandis qu'ils ne daignent pas donner un moment d'attention à cet objet, ni contribuer de la somme de cinq schelins annuellement, à en faciliter l'obtention. Tandis que le premier intérêt du Canada est comparativement négligé, il est pénible de voir des hommes déplorer constamment l'état de détresse où se trouve le pays, et proposer, pour l'en tirer, tous les plans imaginables, à l'exception du plus facile et du plus certain, celui d'en perfectionner l'agriculture et d'en augmenter les productions. En enseignant aux cultivateurs un meilleur système d'économie rurale, et en apprenant aux travailleurs à mieux faire leur ouvrage, on pourrait doubler le montant du produit annuel, sans beaucoup augmenter les frais de culture. Nous ne voulons pas qu'on croie que nous donnons à entendre que l'agriculture est la seule affaire qui mérite quelque attention; nous disons seulement que c'est la principale affaire des habitans du Canada,

et celle dont dépendent toutes les autres pour prospérer. Il serait aussi raisonnable d'exiger un exercice libre et vigoureux des membres du corps humain, tandis que la tête et le tronc seraient languissants, quo de supposer que tout pourra être ici dans un état florissant, tandis que l'agriculture demeurera dans un état d'imperfection et ne donnera qu'un mince produit. Ce sont les champs bien cultivés, les récoltes abondantes et les animaux en bon état qui raviveront le commerce et l'industrie des cités et des villes, et feront rouvrir les maisons et les boutiques fermées, et nous sommes certain qu'il n'y a pas d'autre moyen d'amener ce résultat. Un arpent de terre bien cultivé est de plus de valeur pour le propriétaire et pour le pays que la plus belle maison de Montréal, si elle n'est pas occupée; ceci est de soi trop évident pour avoir besoin d'être prouvé. Nous admirons les améliorations et les embellissements qui se font dans la ville, et nous désirerions cordialement qu'ils pussent se continuer constamment et profitablement; mais nous désirons encore plus ardemment de voir les améliorations exigées dans l'agriculture du pays avancer constamment et avec succès, et nous avouons que nous admirerions une ferme ou une campagne bien cultivée, produisant d'abondantes moissons, et offrant des bêtes à cornes et à laine et autres bestiaux en bon état, infiniment plus que la plus belle ville, ou la plus belle maison qui ait jamais été construite. Nous en sommes arrivé à la conclusion qu'une campagne florissante ne manquera pas de donner naissance à une belle et florissante cité; mais qu'il est impossible d'avoir une belle et florissante cité entourée d'une campagne mal cultivée et négligée, et que c'est particulièrement le cas en Canada. Nous désirerions pouvoir induire les gens à porter leurs vues au-delà de ce qu'ils peuvent regarder comme leur intérêt direct et personnel, ou l'intérêt de ceux avec qui ils sont liés. Ce que nous recommandons n'est pas une affaire personnelle ou de

parti, mais une affaire qui est d'un intérêt majeur pour le genre humain. Combien ce pays ne paraîtrait-il pas plus beau, si l'on y voyait chaque champ cultivé avec soin, toutes les herbes nuisibles arrachées avant leur maturité, les pâturages verts, les animaux de belle qualité et en bon état, avec ombre et abri à suffisance? L'obtention de ces avantages pour notre pays ne serait-elle pas bien digne des efforts dévoués des hommes des plus grands talents et des plus grandes connaissances? Oui, sans doute, et en y parvenant, ne confèreraient-ils pas au peuple un avantage plus certain et plus permanent, que tout ce qu'ils pourraient chercher à lui procurer d'ailleurs? Nous sommes fâché de ne pouvoir pas faire entrevoir une grande récompense, sous le point de vue pécuniaire, à l'homme ou aux hommes qui pourront être induits à agir comme nous le proposons; mais ils ne resteront pas absolument sans récompense; ils en trouveront une dans la satisfaction d'avoir bien mérité de leur pays; et s'ils ont le nécessaire, cette récompense leur suffira. Ils auront encore la satisfaction de sentir et de savoir qu'ils ne courent aucun risque d'impliquer la population rurale dans des projets qui pourraient lui devenir dommageables ou dangereux.

#### RAPPORT D'AGRICULTURE POUR NOVEMBRE.

Le mois de Novembre, qui s'en va fini, a été le plus beau que nous ayons jamais vu en Canada. Depuis le commencement jusqu'à cette heure, il n'y a pas eu un jour où l'on n'ait pu labourer, ou faire toute autre opération agricole. Il n'y a nullement à douter qu'il n'ait été très favorable aux cultivateurs, en allongeant considérablement la saison ouvrable, et en raccourcissant d'autant la longueur de l'hiver, dont on se plaint si fort généralement. Le temps a été si doux, et l'automne si propice à la croissance de l'herbe, que les bêtes à cornes et les moutons ont pu trouver dans les champs une abondante pâture; d'où il doit être résulté une grande épargne de fourrage. Sous tous les

rapports, l'automne, et dans le fait, toute la saison, a été aussi favorable aux gens de la campagne qu'ils le pouvaient désirer. Nous pensons que les agriculteurs en conviennent, et en sont reconnaissans, malgré qu'on les accuse généralement d'être une classe mécontente et se plaignant toujours. Loin d'admettre que l'accusation soit fondée, nous sommes, au contraire, persuadé qu'il n'y a pas de classe d'hommes qui sente et pense mieux, qui jouisse avec plus de gratitude des saisons favorables, et qui prenne mieux le temps comme il vient, que celle des cultivateurs. Il serait, en effet, étonnant qu'il en fût autrement, puisqu'aucune autre classe n'a les mêmes occasions constantes de voir les œuvres et de recevoir les dons du Créateur dans toutes les saisons. Les cultivateurs ont eu du temps de reste, cette automne, pour compléter leurs labours et leur fossage, le sol n'ayant été, jusqu'au moment présent, ni trop sec ni trop humide pour ces travaux. Pour labourer et fossayer ou égarer comme il convient, il est de grande importance que la terre soit dans l'état convenable, ni trop sèche ni trop humide, comme nous l'avons eue, cette année. Il y en a qui trouvent notre climat désavantageux; quant à nous, nous regardons le climat du Canada comme favorable à l'agriculture, pourvu qu'on adopte le système d'économie rurale le mieux adapté à la situation et aux circonstances du pays. Il y a une chose certaine, c'est qu'on ne doit guère s'attendre que ceux qui trouvent le plus à redire à notre climat, cherchent à parer à l'inconvénient ou aux défauts qu'ils prétendent y trouver, ou indiquent les moyens d'y remédier. Il convient et il importe que les agriculteurs soient en état de cultiver et de conduire leurs fermes suivant le climat du pays qu'ils habitent; mais nous désespérerions de voir s'introduire un système amélioré d'économie rurale là où les cultivateurs se seraient persuadés que leur climat n'est pas favorable à une agriculture perfectionnée. C'est un moyen d'excuse très commode pour le cultivateur ignorant ou négligent, que de trouver à redire au climat. Il n'y a pas à douter qu'il

peut y avoir en Canada des saisons défavorables; mais, l'une portant l'autre, les saisons sont plus constamment favorables ici que dans les Iles Britanniques. Si l'argent et le travail appliqués ici à la culture du sol offraient quelque chose d'approchant de ce qui a lieu en Angleterre, on n'entendrait plus parler de saisons défavorables ni de sols ingrats, parce que le contraire serait prouvé par l'abondance des récoltes, la bonté des pâturages, le bon état des chevaux, des aumailles, des moutons et des pores, ainsi que par le nombre et l'excellence des instrumens aratoires. Il peut y avoir des cas où les fonds appliqués à l'agriculture ont été perdus, mais si cela empêchait qu'il en fût employé pour les mêmes fins à l'avenir, il serait absurde de recommander des améliorations, puisqu'il ne s'en peut pas faire sans capitaux. De ce que des fonds ont été quelquefois employés à perte, il ne s'en suit pas qu'on n'en doive point employer *judicieusement* pour des fins agricoles. Il est aisé de se rendre raison de la perte de fonds dans la plupart des cas où elle a eu lieu, mais il n'est pas nécessaire de suivre l'exemple de ceux qui ont fait ces pertes. Peut-être que l'argent perdu ou gaspillé en entreprises ou spéculations agricoles, dans ce pays, n'équivaut pas à la centième partie de ce qui y a été perdu dans d'autres affaires, et il y a cette différence, que l'argent appliqué à l'agriculture, quoique perdu pour celui qui l'a ainsi appliqué, a été néanmoins avantageux au pays. Une autre cause du manque de succès en agriculture, c'est de ne s'y appliquer que d'une manière secondaire, pour se livrer plus intensément à d'autres soins. Il est donc injuste d'attribuer toutes les pertes qui peuvent avoir eu lieu en agriculture à l'état même du cultivateur, comme n'étant pas profitable. Nous faisons ces observations, par la raison que nous entendons faire, au sujet de l'agriculture, des remarques propres à détourner tout le monde de s'y adonner, et qui tendraient à faire croire que c'est un art inutile au genre humain. D'après toutes ces circonstances, il n'est pas étonnant que l'agriculture soit négli-

gée et méprisée, et qu'on emploie volontiers des fonds pour toute sorte d'affaire ou de spéculation, tandis qu'on répugne à en employer pour l'amélioration des terres, des récoltes et des bestiaux. On pourra nous regarder comme transporté d'enthousiasme sur le sujet ; mais tout ce que nous désirons, c'est d'inspirer à tous les vrais amis de la prospérité du Canada le même enthousiasme, en les assurant avec confiance que c'est le sentiment le plus salutaire et le plus utile que nous puissions leur inspirer, et qu'il n'y a ni danger ni difficulté à agir d'après ce sentiment ; mais qu'on le fera au contraire, pour le plus grand avantage de tous les intérêts du pays.

Mais il est temps de revenir à l'objet direct de ce Rapport. Nous avons le plaisir de recevoir de toutes parts des rapports favorables quant à la quantité et à la qualité de la récolte de blé, et nous nous flattons que ce résultat mettra plus à l'aise nos cultivateurs généralement, et les encouragera à s'efforcer d'améliorer leur économie rurale, l'année prochaine. Le blé est et doit être notre principale récolte, et nous devons nous efforcer de le cultiver judicieusement, et pour cela nous procurer surtout une semence de la meilleure qualité. Nous supposons que les cultivateurs tâcheront de semer de bonne heure, le printemps prochain ; car ayant eu, cette automne, tous le temps nécessaire pour bien labourer et égoutter, ils seront en état de semer assez à temps pour que la moisson échappe à la mouche hessoise. Peut-être écrit-il à propos aussi d'essayer de nouveau quelques-unes de variétés de blé qu'on avait coutume de semer autrefois dans ce pays. Le prix du blé pourra n'être pas ce qu'attendait ou désirait le cultivateur, mais il est plus haut que celui de tout autre grain, et il le sera toujours, parce qu'il s'en exportera toujours plus ou moins. L'orge est d'une excellente qualité, cette année, mais il n'en a pas été récolté une grande quantité ; le prix en a été très bas, mais il hausse maintenant. Il n'est pas avantageux aux cultivateurs de produire ce grain pour d'autre fin que la nourriture

des bestiaux, à moins que le prix n'en soit proportionné à celui du froment. L'orge exige que le sol soit dans le meilleur état de préparation, meilleur même que pour le blé. D'après des expériences faites avec de l'engrais pour de l'orge, on a trouvé que le fumier de mouton était celui qui valait le mieux ; ensuite venait le fumier de cheval. Ce résultat rend raison du succès du système suivi dans Norfolk de nourrir les moutons de navets, comme la meilleure préparation pour ces superbes récoltes d'orge produites dans ce comté de l'Angleterre. D'après des expériences avec l'avoine, on a trouvé que le fumier de vache était de beaucoup le meilleur pour ce grain. L'engrais vert ou végétal, enfoui dans le sol au moyen de la charrue, a aussi très bien réussi avec l'avoine, tandis qu'il a à peine produit quelque effet sur le blé et l'orge. Cela rend compte du succès de l'avoine sur une terre labourée en herbe, comme on le fait généralement. L'avoine est à bon marché, mais le prix n'en deviendra pas aussi bas qu'on le pensait, attendu qu'il s'en exportera aux Etats-Unis, où l'on ne produit pas, croyons-nous, d'aussi bon avoine qu'ici, en dépit d'avantages nombreux, et il y a aussi d'autres produits où nous pourrions exceller. La récolte des pois a été bonne, généralement, et on devrait toujours les cultiver ici abondamment, puisqu'ils réussissent bien ordinairement. Nous trouvons dans nos journaux d'échange, que nos pois ont la réputation de bien cuire, mieux que ceux qu'on récolte en Angleterre, et cette circonstance devrait en hausser considérablement la valeur pour l'exportation. Il y a ici plusieurs choses en notre faveur, si nous voulons nous le persuader, et en tirer le meilleur parti possible. Nous nous efforçons de donner, en notre qualité de Rédacteur de ce Journal, à nos souscripteurs et aux cultivateurs, tous les renseignements d'une nature utile qui peuvent nous parvenir ; mais si les cultivateurs ne prennent pas le journal, ou ne le lisent pas, nos labeurs deviennent pour eux inutiles. A vrai dire, nous nous regarderions comme incapable d'agir comme Rédacteur, si nous n'étions pas

en état de donner, dans un seul numéro du Journal, des renseignemens ou des connaissances de la valeur de plus de cinq chelins pour tout cultivateur que le voudra lire, et nous ôsons nous croire un juge compétent en cette matière. Le blé-d'Inde a réussi admirablement, et la récolte de ce grain précieux a été très abondante. La récolte de patates, quant à la quantité et à la qualité (et la dernière n'a jamais été meilleure), a aussi bien réussi qu'on le pouvait désirer, jusqu'au temps où elles ont été recueillies; mais nous apprenons qu'en beaucoup d'endroits on se plaint qu'elles sont en grande partie attaquées de la maladie. Nous croyons que partout, c'est où l'on a mis beaucoup de fumier, qu'elles sont le plus attaquées de la maladie ordinaire. Nous avons averti les cultivateurs de ne pas trop engraisser le sol destiné aux patates, et nous leur donnons encore le même conseil. Une récolte modique de patates saines vaudra mieux qu'une grosse récolte de patates gâtées. Nous avons essayé le charbon de bois, et nous pensons que c'est une des meilleures substances qui puissent être employées pour empêcher que les tubercules ne contractent la maladie. Ce ne serait pas une affaire dispendieuse, car une petite quantité répandue dans les sillons serait suffisante; mais en aucun cas, nous ne voudrions employer du fumier de basse-cour pour les patates, en les plantant. Nous avons peu de chose à dire des autres récoltes de racines, qu'on ne cultive pas ici en grand, bien que, suivant nous, la chose soit à désirer. On pourrait, par exemple, produire ici autant de carottes et de panais qu'en tout autre pays proportionnellement, et ces racines fournissent abondamment une substance nutritive précieuse. Ces racines offrent de plus l'avantage de pouvoir être préservées facilement durant l'hiver. On peut même en laisser une partie dans le sol, s'il est sec, jusqu'au printemps, et alors elles fournissent au bétail une pâture très opportune. La production en est aussi facile et plus certaine que celles des navets, des betteraves ou du mangewurzel, et l'encavement en est plus aisé et plus

sûr. Nous ne désapprouvons pas les cultivateurs qui produisent des récoltes de ces dernières racines, s'ils peuvent les serrer convenablement et les conserver; mais comme un petit espace de terre exigerait beaucoup de place dans les caves ou les caveaux, les cultivateurs qui n'ont pas cette place feront mieux de cultiver des carottes et des panais. Il est nécessaire de cultiver des racines pour entretenir la terre en bon état, depuis qu'on ne plante plus autant de patates qu'à l'ordinaire, et quand à peine on voit un guérêt d'être.

Les marchés sont abondamment pourvus de viandes de boucherie de bonne qualité, à des prix modérés. Nous ne pouvons dire en quelle quantité il sera apprêté du boeuf et du lard pour l'exportation, cette année; mais nous sommes porté à croire que la quantité en sera considérable. Préparé d'une manière convenable et de bonne qualité, il y a peu à douter qu'il ne pût être exporté avec profit, ce printemps; mais pour la sûreté du succès, il faut que la qualité soit bonne et le mode de préparation convenable. Nous espérons que quand nous aurons de meilleurs pâturages, et que nous aurons mieux soigné nos bestiaux, nous aurons en Angleterre un marché certain et profitable pour notre boeuf: déjà notre porc ne le cède à celui de pas un autre pays. Nous ne sommes pas en état de donner une estimation exacte de la quantité de beurre et de fromage de manufacture canadienne qui peut avoir été achetée ici, cette année, pour être exportée: quand les rapports nous seront parvenus, nous les publierons. Malgré tout ce qui a été dit de la nécessité qu'il y a pour les fermiers de paqueter leur beurre dans des vaisseaux convenables, et de mettre le beurre de mêmes couleur et qualité dans le même vaisseau, nous voyons qu'on apporte tous les jours au marché du beurre de couleur et de qualité mêlées, et dans des vaisseaux qui ne conviennent pas pour l'exportation; ce qui oblige à mettre le beurre dans d'autres vaisseaux, et à en détériorer ainsi la qualité. Quant au beurre

consommé dans la ville, il y a moins d'inconvénient à le mettre dans des vaisseaux ouverts ; mais la campagne doit sûrement être en état de fournir plus de beurre qu'il n'en faut à Montréal ; et pour la consommation intérieure même, le beurre se conservera mieux dans des vaisseaux fermés que dans des vaisseaux ouverts. Un autre grand défaut dans le paquetage, c'est de laisser des espaces ouverts entre les lits de beurre. Ces ouvertures sont toujours remplies d'air et d'humidité, et l'un et l'autre détériorent la qualité du beurre. Les lits doivent être aussi serrés que possible, sans la moindre ouverture ou crevasse, et couverts de manière à exclure l'air extérieur. De cette manière, toute la moiteur sera extraite du beurre, et il n'y restera pas d'air. Le fromage n'a pas été fait d'une assez bonne qualité ni en assez grande quantité, craignons-nous, pour être exporté en grand et profitablement de ce pays, comme il devrait l'être. Le foin et la paille se vendent bien ; l'un et l'autre fourrage se vendraient plus cher encore, sans doute, si ce n'était de la belle automne que nous avons eue.

En total, le résultat de cette année doit avoir satisfait les agriculteurs, car nous croyons qu'il a été proportionné à leur culture.

28 Novembre, 1849.

La Société d'Agriculture du Bas-Canada a eu à cœur d'avoir des Agens pour le Journal d'Agriculture, dans toutes les paroisses du Bas-Canada, afin d'obtenir des souscripteurs et de recueillir les souscriptions. Elle a cru qu'un Agent demeurant sur les lieux pourrait agir plus efficacement, qu'on ne le pourrait faire par correspondance, ou que ne le pourrait faire une personne qui se serait pas de la paroisse. Il y a maintenant une soixantaine d'agens résidents, outre l'Agent Général de la Société à Québec, M. Brousseau. La Société se flatte que les Agens feront tout ce qui dépendra d'eux pour recueillir les souscriptions dues, et en trans-

mettre le montant au Secrétaire de la Société. M. Thomas Wood est maintenant employé à faire la collecte de ce qui est dû pour le Journal à Montréal.

Nous nous flattons que tous ceux qui sont disposés à soutenir ce Journal et désirent que la publication en soit continuée, s'empresseront de payer leur souscription, et que la présente liste se grossira de plusieurs noms nouveaux. Il y a des personnes qui aiment à lire le Journal, sans s'y être abonnées, et d'autres qui ne s'y abonnent pas, parce qu'elles ne se soucient pas de le lire. Le Journal a maintenant été publié pendant deux années, et nous pensons que les deux volumes, ou les deux années, valent bien chacune cinq schellins pour tout cultivateur qui voudra les acheter et les lire. Ce n'est pas parce qu'une partie de ces volumes est de notre cru que nous les regardons comme étant de quelque valeur, mais parce que la matière transcrite qui y est contenue doit être d'un grand prix pour tout agriculteur qui désire acquérir de nouvelles connaissances. Les cultivateurs perdent beaucoup, lorsqu'ils négligent de faire une épreuve convenable des suggestions qui leur sont proposées dans des écrits imprimés. Nous admettons que le bas prix des produits agricoles ne leur permet pas de tenter à grands frais des expériences douteuses. Mais des améliorations dont tout homme au fait de la culture du sol ne saurait contester l'utilité, ne doivent pas être rejetées par la raison qu'elles sont proposées dans un livre ou dans un journal périodique. La presse offre une aide puissante aux autres affaires et professions ; pourquoi ne ferait-elle rien pour l'agriculture ? Le cultivateur devrait lire, remarquer, apprendre et repasser dans sa mémoire, tout ce qui peut lui être proposé, au sujet du perfectionnement de l'agriculture, sans pourtant être tenu d'adopter d'autres suggestions que celles que son bon-sens peut lui faire regarder comme raisonnables.



Il n'y a nullement à douter qu'on ne pût manufacturer en Canada un grand nombre d'articles, particulièrement ceux qui seraient faits avec nos produits bruts et devraient être employés dans le pays. Nous mettrions en première ligne les instrumens aratoires de toutes sortes, fabriqués avec les meilleurs matériaux et de la meilleure manière; car à moins qu'il n'en fût ainsi, nous préférons qu'il ne s'en fît pas un seul en Canada. Parmi les instrumens faits ici, il y en a qu'on peut regarder comme étant de la meilleure sorte, et qui valent bien le prix qu'ils se vendent; mais aussi, et nous sommes fâché d'avoir à le dire, il y en a d'autres de la pire espèce, et dont on ne devrait jamais se servir. Nous avons le bois et le fer en abondance, et il ne reste qu'à les travailler de la meilleure manière. Nous avons de la laine, et nous pouvons avoir de la filasse, et avec ces matières nous pouvons nous fabriquer presque tout ce qu'il nous faut pour l'habillement. Nous préférons beaucoup la toile ou coton pour la plupart des usages auxquels cette dernière étoffe est maintenant employée, et nous aurions l'avantage d'en fournir nous-mêmes la matière première. S'il faut de l'encouragement aux manufactures domestiques, il est au pouvoir de la population canadienne de l'offrir. Le changement dans les lois de navigation devrait opérer grandement en faveur de ce pays. Cette belle province offre à tous les vrais amis de sa prospérité un champ vaste pour s'employer activement, sans agiter des questions douteuses ou dangereuses. Au lieu de travailler à rendre plus grands et plus précieux les avantages que nous possédons, nous semblons chercher à trouver des excuses pour ne le pas faire. Nous ne connaissons aucun obstacle à l'amélioration de notre condition, auquel nous ne puissions pas obvier, dans les présentes circonstances. L'état de dépression ou de gêne où se trouve la province, est attribué à des causes qui y sont à peu près étrangères, à ce que nous concevons, et l'on propose des plans qui ne

peuvent guère avoir l'effet de remédier à cet état de choses. Il n'y a pas de confiance à mettre dans l'efficacité de mesures quelconques, proposées pour l'amélioration de l'état du Canada, tandis que la seule source vraie de sa prospérité est perdue de vue et négligée, comme n'étant d'aucune importance.

On pourra croire que c'est à tort que nous faisons cette dernière assertion; mais nous avons eu des occasions que peu d'autres ont eues de connaître ce qui a été fait en Canada pour l'amélioration de l'agriculture, et quelles sont les personnes qui se sont intéressées au sujet. Nous soutenons une proposition que personne ne combat, en disant que l'agriculture est, et doit être, la base de la prospérité de ce pays. Que ceux qui le peuvent viennent maintenant en avant, pour montrer ce qui a été fait pour avancer et faire prospérer ce premier intérêt du Canada, l'intérêt agricole.

Nous craignons qu'il ne soit inutile de recommander aux cultivateurs canadiens un plan adopté dans les Iles Britanniques pour l'amélioration des terrains à prairies ou à pacages, sans y produire d'autres récoltes, lorsqu'on y sème du trèfle avec d'autres graines de foin. On engraisse les prés qu'on veut améliorer, dans l'automne, et ensuite on les laboure légèrement. Quand le gazon commence à pourrir, on laboure encore en travers des premiers sillons, avant le commencement de l'hiver, s'il est possible. Au printemps, aussitôt que la terre est prête on laboure encore, et le sol est nettoyé de toutes les racines des herbes que le fermier ne veut pas laisser croître dans le champ. Il est alors ensémené avec les graines des herbes que le cultivateur désire faire croître, sans autre récolte, mais en semant avec la graine de foin une livre de graine de radis sauvage par acre, cette plante donnant de l'ombre au jeune foin, lorsqu'il croît, et servant de nourriture aux moutons, l'automne. On a trouvé que c'était un excellent plan pour améliorer les friches et en faire de bonnes prairies ou

de bons pâturages. Nous n'approuvons pas le plan adopté ici généralement par les fermiers venus d'Europe, de labourer des prés ou des terrains gazonneux, et d'y faire croître d'abord une récolte de grains, puis d'engraisser ensuite avec une récolte de végétaux, et d'y semer, la troisième année, une récolte de grains, avec de la graine de foin. Notre plan a été de produire une récolte verte avec de l'engrais mis sur la terre, lorsqu'elle avait été labourée après l'enlèvement de l'herbe, et l'année suivante, d'ensemencer le terrain de blé ou d'orge, c'est-à-dire de ne produire qu'une récolte de racines et une récolte de grain, d'engraisser une fois, et ce fin de semer de la graine de mil. Lorsqu'on recueille deux récoltes de grains et une de racines, avec un seul engraissement, la terre ne peut pas être beaucoup améliorée, si ce n'est peut-être quant à la destruction des herbes nuisibles. Il est essentiel à une bonne économie rurale, que lorsqu'on sème de la graine de foin, la terre soit nette et en bon état. Si c'est le cas, elle produira une grande abondance d'herbes nutritives, et sera prête à recevoir d'autres semences, quand on le jugera à-propos. La coutume générale, dans ce pays, est de ne semer de la graine de foin dans un sol gras et fertile que pour les prairies; seulement; on n'y pense jamais à mettre la terre en bon état pour les pâturages. Il n'est donc pas étonnant qu'il y ait si peu de pacages propres à engraisser les bestiaux, ou à les tenir en bon état. Nous nous en prenons au climat et au sol, de ce que nous n'avons pas des pâturages comme ceux des vieux pays, tandis que la faute en est à notre manque de conduite. Il n'y a pas à douter que nous ne puissions avoir ici de bons pâturages, si nous savions, ou voulions les soigner comme il convient. Si notre sol et notre climat empêchaient que l'herbe ne crût à perfection, comment se fait-il que nous ayons d'aussi belles prairies qu'on en peut avoir en quelque pays que ce soit? Il est aisé de comprendre pourquoi la terre destinée aux prairies est mise en bon état de

fertilité, tandis que les terres à pâturages sont laissées dans leur état de nature, ou dans un état pire, après avoir été absolument épuisées par une longue succession de récoltes de grains.

Nous avons vu dernièrement, dans un des journaux que nous recevons par échange, un exposé ou compte-rendu, fait par un fermier d'Angleterre, des frais d'entretien de différentes races d'animaux. Il dit que l'engrais de ses bêtes à cornes lui a coûté journellement de 1s. 3d. à 1s. 4d., par tête; les vaches laitières, 9d. par tête, et les génisses et vaches sans lait, environ 6d., mettant en ligne de compte tout ce qu'ils consomment, au prix courant, et déduisant les frais de l'envoi au marché. Au temps où il fit son estimation, il chargeait 10s. pour un tonneau de navets; 20s. pour un tonneau de paille, et 60s. pour un tonneau de foin. Tout grain donné était chargé au prix du marché, en outre de 3d. pour la mouture. Il mettait aussi en compte les soins donnés, mais non l'intérêt du capital. Il tient aussi un compte exact de ce que coûte chaque bête, d'après le numéro de sa place dans l'étable, et quand il la peut vendre à un profit de 10s., en sus du coût et de la dépense, non compris le fumier, il s'en défait, ne croyant pas qu'on gagne à engraisser longtemps des animaux. Il dit que plus on engraissera vite un animal, plus le profit sera considérable, et en cela, nous sommes entièrement de son avis. Quatre mois suffisent ordinairement pour engraisser un animal mis à l'engrais en bonne condition, "la peau lâche, saine et passablement fraîche." L'entretien en boîtes, ou dans des places tout-à-fait séparées est le plan adopté. Ce renseignement n'est pas sans intérêt pour le cultivateur canadien, quoique le mode d'entretien puisse n'être pas le même ici qu'en Angleterre. Nous concevons que quand les animaux sont entretenus séparément ou à part l'un de l'autre, il peut être très à-propos de savoir ce que chaque animal consomme,

particulièrement s'ils sont de différentes races. Quiconque s'est entiché d'une race particulière d'animaux pourra à peine se persuader qu'elle n'est pas la meilleure qu'il soit possible de trouver. S'ils sont de grandes dimensions, on vous dira qu'ils ne consomment pas plus, s'ils consomment autant, que les plus petits : s'ils sont gras, on prétendra qu'ils sont devenus tels à la paille, tandis que des races différentes nourries au foin n'auraient pu acquérir autant d'enbonpoint. Nous savons que certains animaux sont bien supérieurs à d'autres, et donneront plus de profit avec le même entretien ; mais pour déterminer quelles races sont les plus profitables, il faut savoir exactement ce qu'elles coûtent et ce qu'elles rapportent ; autrement c'est à l'aveuglette qu'on rejette ou condamne l'une, et qu'on adopte ou loue l'autre. Il n'est pourtant pas besoin d'une longue expérience pour être en état de juger qu'il est à-propos de rejeter quelques races qui sont décidément mauvaises. Nous sommes loin de vouloir ranger parmi ces dernières les races canadiennes de chevaux et de bêtes à cornes ; quant aux chevaux, nous les regardons comme les meilleurs qu'il y ait dans le pays, et nous pensons que les amailles peuvent être améliorées de manière à devenir les plus utiles que le cultivateur puisse posséder. Nous avons l'autorité du professeur Johnston, pour dire que la plus grande quantité de beurre résultant d'un poids donné de la même nourriture et le lait le plus riche sont fournis par les races de vaches les plus petites. Les petites vaches d'Aldenray, de West Island et de Kerry donnent, dit-on, un lait plus riche même que les petites vaches d'Ayreshire ; mais on dit que celles de Shetland surpassent toutes les autres. Ces races sont vigoureuses et trouveront leur subsistance là où d'autres races mourraient de faim. Cette opinion si respectable confirme pleinement ce que l'expérience nous a appris, savoir, qu'un troupeau bien choisi de vaches de race canadienne serait aussi profitable que tout autre qu'on pourrait

entretenir dans ce pays pour la laiterie. Au moyen d'un bon choix et d'une attention convenable à la propagation et à l'entretien, les vaches canadiennes pourraient devenir de bonne hauteur et grosseur. Nous ne trouverions pas à redire à l'usage d'un taureau d'une race différente, mais il ne faudrait pas que l'animal fût démesurément grand. Les soins donnés à la propagation et à l'entretien ne manqueraient pas d'amener par degrés les animaux aux dimensions les plus convenables pour le profit ; et nous savons que c'est là le meilleur moyen à employer pour améliorer la race de nos animaux natis. Les animaux dont nous entreprendrions d'aggrandir la taille trop rapidement, ne seraient ni de la plus belle forme ni de la meilleure qualité pour l'usage ou la vente.

M. Robert Bon, de Saint-Laurent, nous a dit qu'il a recueilli, sur une perche de terre, une récolte de carottes du poids de 700 lbs., avec leurs feuilles ou sommets, et de plus de 500 lbs. sans ces sommets. En comptant 100 perches à l'arpent, ceci donnerait 22½ tonneau de racines par arpent, ou environ 33 tonneaux avec les feuilles. M. Bon nous a dit que quelques-unes de ses carottes pesaient 6 lbs. chacune, et étaient longues de deux pieds. Le sol sur lequel elles ont crû était certainement de la meilleure qualité, ayant servi de pacage à des bêtes à cornes et à des moutons, pendant plusieurs années. A tout événement, ce résultat fait voir ce que peuvent produire l'engrais et la bonne culture : 33 tonneaux par arpent, c'est certainement un grand produit, et en estimant les racines seules à 20s. le tonneau, cette récolte serait plus lucrative que toute autre que nous connaissions. Les tiges feuillées sont utiles aussi pour faire de l'amidon, si on les emploie vertes ; et si l'on ne s'en sert pas pour cet usage, on les peut enfouir avec la charrue dans le même sol, et elles formeront un bon engrais pour la récolte suivante. Nous avons souvent recommandé la culture

des carottes, comme une excellente récolte à employer sur les fermes pour la nourriture des chevaux et des bêtes à cornes ou à laine. Les carottes n'exigent pas de grands frais de culture, et elles dédommageront amplement le cultivateur de ses frais.

**ÉGOUTS.**—Un monsieur qui a égoutté plusieurs arpens de terre, dans les environs de Montréal, au moyen de briques, ou tuiles à cet effet, a bien voulu nous faire part du résultat. Il dit que le bon effet qui en est résulté est de beaucoup plus d'importance qu'il ne l'aurait cru. Nous connaissons l'avantage qui résulte de l'égout des terres, et le tort que souffre le cultivateur qui ne peut pas égoutter. On ne peut pas s'attendre à produire des récoltes abondantes et profitables sur des terres qui ne sont pas égouttées. Les frais de l'égout iraient quelquefois au-delà de ce que le cultivateur y pourrait mettre; mais s'il n'a des terres, ou des portions de terre qu'il ne puisse pas égoutter, il ferait mieux de ne les pas cultiver. C'est un fait que nous connaissons par expérience, et pour avoir perdu considérablement, quand il ne nous a pas été possible d'égoutter, et peut-être est-ce en conséquence de ces circonstances que nous parlons si décidément de la nécessité d'égoutter les terres. On pourrait peut-être objecter ici à l'égout par tuiles comme trop dispendieux; mais ce n'est que quant au coût des tuiles seulement que les frais pourraient être plus grands ici que dans les Îles Britanniques, et si nous avions les machines perfectionnées dernièrement, et des hommes habitués à s'en servir, nous pourrions avoir ici des tuiles à presque aussi bon marché qu'en Angleterre, particulièrement si l'on pouvait s'aider de l'hydraulique. Nous avons le compte-rendu d'une machine à tuiles attachée à un moulin et mue par l'eau, en Écosse, et l'on disait que le prix des tuiles n'allait pas à plus de quatre ou cinq schelins, le millier. Si ce renseignement

est bien fondé, nous ne voyons pas ce qui nous empêcherait d'adopter cette manière de faire des tuiles, et de les faire sans beaucoup plus de frais. Il est dit aussi dans les Transactions de la Société Écossaise dit *Highland*, que des tuiles à cylindres de 1½ pouce étaient formées et façonnées à 2s. le millier. Il est dit de plus, dans le même article, qu'au moyen de la machine brevetée d'Ainslie, un homme avec trois jeunes garçons pouvait fabriquer journallement 5000 tuiles de 1½ pouces. Nous ignorons quel serait le coût de la suite: il n'est peut-être pas bien élevé en Écosse. Si l'on pouvait fabriquer ici à 2s. ou 2s. 6d. le millier, des tuiles à conduits de 1½ pouce, ou si 5000 tuiles de ces dimensions pouvaient être faites en un jour par un homme et trois jeunes garçons, il est à croire que le prix en serait beaucoup au-dessous de ce qu'il est présentement. Les améliorations agricoles ne pourront pas faire des progrès rapides dans ce pays, avant que les articles nécessaires pour ces améliorations ne puissent être achetés à des prix proportionnés à ceux des produits de nos terres, et c'est ce que nous n'avons pas encore vu en Canada. Le prix d'un minot de blé aidera beaucoup plus en Angleterre à l'achat d'instrumens aratoires, ou de briques à égouts, qu'il ne le fera en Canada, et cette circonstance, combinée avec un produit moins abondant, doit avoir une grande influence sur l'amélioration de notre agriculture. S'il s'établissait ici des manufactures, il faudrait que les articles manufacturés se vendissent à un taux proportionné à celui du blé. Les manufacturiers ne pourraient pas s'attendre à prospérer, et nous ne désirerions pas qu'ils prospérassent, aux dépens des agriculteurs. Nous savons que quelques-uns de nos manufacturiers ne donnent pas à beaucoup près pour les matières brutes un prix proportionné à ce qu'ils demandent pour les articles manufacturés, et si nous n'avions pas un marché étranger pour notre blé, l'agriculture serait une pauvre profes-

sion. C'est pour cette raison que nous n'avons cessé de recommander aux cultivateurs de s'efforcer de produire ce qui sera toujours en demande pour l'exportation, tel que blé, bœuf, porc, beurre, fromage, lin, chanvre; la graine de ces deux plantes, et peut-être les pois et les haricots. Si l'on produit ici ces articles pour l'exportation, les prix en seront réglés, en grande partie, par ceux d'Angleterre, et non exclusivement par nos manufacturiers. Toutes ces choses demandent à être considérées sérieusement, car les cultivateurs auront à déterminer la valeur de ce qu'ils achèteront par la valeur de leur minot de blé, ou autre produit qu'ils auront à vendre. Nous pouvons nous être écarté de notre sujet des briques à égouts; mais nous croyons que les réflexions qui nous sont échappées, dans notre écart, ou notre digression, ont beaucoup de rapport avec l'égout des terres et avec l'intérêt des cultivateurs. Nous savons que la disproportion entre ce que le fermier achète et ce qu'il a à vendre, n'est pas de nature à l'encourager à faire des améliorations, s'il est toujours la partie pour laquelle est le bas prix. Nous souhaitons du succès à toutes les branches d'industrie, mais nous ne désirons pas que l'une quelconque, pas même celle de l'agriculture, réussisse aux dépens, ou au détriment d'une autre.

Dans quelques-uns des jardins publics des environs d'Edimbourg, en Ecosse, on emploie, sur un plan étendu, le tan nouvellement tiré des tanneries. On le répand entre les rangs de fraisiers, au printemps, et l'on trouve que c'est le mode le plus facile de tenir le fruit net, et de permettre de le cueillir en toute saison. Il a aussi la propriété d'empêcher la crue des herbes nuisibles, et de retenir l'humidité dans les temps secs, dont aucune plante ne souffre plutôt que le fraisier. Le même principe est adopté entre les rangs de groseillers, et même toute la surface des plates-bandes à fleurs est couverte de la

même manière, au commencement de l'hiver. Ce plan est aussi beaucoup en usage dans les pépinières du Yorkshire, tant pour couvrir les allées et sentiers, que pour garantir des effets de la gelée les jeunes plantes et les récoltes tendres. On dit qu'on fait un grand usage du tan pour les mêmes fins, sur le continent. Dans un vide-bouteille, ou pavillon, d'un de ces jardins publics, d'où la vue s'étend sur toute la campagne environnante, le propriétaire a introduit dans le fenêtrage quatre carreaux de vitre, différemment colorés, en rouge, jaune, vert et bleu, et il l'appelle assez convenablement sa maison des quatre saisons; car si l'on regarde à travers le carreau rouge, par un froid jour d'hiver, tout le jardin offre l'apparence de l'été; à travers le carreau jaune, au printemps, vous avez l'automne; le carreau vert, en automne, vous montre le printemps; et le bleu, dans un brillant jour d'été, vous offre l'aspect de l'hiver, au point de vous faire presque croire que vous avez froid. Cette illusion optique, comme on peut l'appeler, pourrait probablement être introduite dans les pavillons généralement avec un bon effet, et s'il se trouvait qu'elle fût praticable ici, il serait désirable de l'avoir, et non pas exclusivement dans les pavillons ou vide-bouteilles. Nous avons souvent regretté de ne pas voir à Montréal, assez de ce que nous appellerons esprit ou zèle civique, pour y établir un jardin public. Le manque d'un tel jardin ne fait sûrement pas honneur au bon goût des citoyens. Un jardin public, formé et entretenu comme il devrait l'être, joindrait l'utile et l'agréable, en offrant aux habitans de la ville une promenade récréative, salutaire et instructive. Il y a une grande différence entre se promener dans un beau jardin, bien cultivé, offrant une grande variété d'arbres, d'arbustes, de plantes, de fleurs et de fruits, et se pavaner dans la plus belle rue de Montréal. Telle est au moins notre manière de penser sur le sujet.

Nous sommes bien aise de pouvoir donner de nouveaux et plus amples renseignements concernant l'Extirpateur, ou Extracteur de Souches et Racines. M. Provencher, curé de Tring, sur le témoignage de qui on peut compter avec certitude et confiance, a une de ces machines en opération. Ce qui suit est extrait de la lettre qu'il a eu la complaisance de nous écrire :

“ Tring, 19 Novembre, 1849.

“ Peut-être serez-vous bien aise d'apprendre que, dès le printems dernier, j'ai fait construire un Extirpateur pour les souches, et que mon entreprise a été couronnée du succès le plus complet. Cet Extirpateur est, à quelques petites choses près, dans le plan de ceux qu'on a vus décrits dans les journaux. C'est une simple roue dentée (en fer) avec son pignon et une poulie simple et mobile. Dans cette machine la puissance est à la résistance comme 1 : 70 ; de sorte que deux hommes aux manivelles, forçant chacun pour 200 livres, lèveront un poids de 28,000 lbs.; et si vous doublez les hommes, ils lèveront 56,000 livres. J'ai vu lever des souches de merisiers, encore prises dans la terre gelée, enlevant des masses de terre de plus de 15 pieds de circonférence sur une épaisseur de plus de 4½ pieds, qui certainement pesaient plus que ce dernier poids ; et remarquez que ces souches avaient entre 2½ et 3 pieds de diamètre. Ces machines seraient de la plus grande utilité dans les terres nouvelles, surtout dans les terres en bois franc qui sont aussitôt prêtes à la culture que défrichées, si elles étaient plus généralement adoptées. Mais attendons, le procédé est encore tout nouveau pour ainsi dire; on ne tardera pas à en apprécier l'avantage.

L. PROVENCHER.

L'EXTIRPATEUR.

N. ST.-ONGE, — PATENTÉ.

Le Soussigné venant d'inventer un Extirpateur ou Arrache-souches, qui lui semble présenter à lui seul plus d'avantages que toutes les autres machines de ce genre connues jusqu'à présent, s'empresse de l'offrir à ses concitoyens comme le moyen de défrichement le plus expéditif et le plus économique.

La puissance de cette machine est telle qu'un seul homme peut facilement faire mouvoir un poids de 8, de 10, de 15,000 livres, et même au-delà. On se persuadera aisément cela, si

l'on réfléchit qu'avec cet appareil la force d'un homme peut faire équilibre à celles de 70 à 100 hommes ; en sorte qu'un homme muni de cette machine pourra traîner 70 à 100 hommes qui tirement en sens inverse sur la chaîne de la machine.

Cependant cette machine d'une force aussi prodigieuse n'est ni d'un grand poids, ni d'un volume embarrassant ; son poids n'exède pas 200 livres ; toutes les pièces de bois qui la composent ne valent guère qu'un madrier et demi, et toutes les serrures en peuvent être renfermées dans une boîte de vingt pouces sur six.

Cette machine peut fonctionner avec un seul ou deux hommes, au moyen de l'action d'un petit levier de dimensions assez rapprochées de celles de la brimbale d'un soufflet de forge ordinaire. Elle a été éprouvée dernièrement à Montréal avec un grand succès en présence des personnages les plus marquants, et un grand nombre de curieux et des connaisseurs l'ont fort admirée. Le prix n'en est que de 20 piastres ; tandis que les autres machines coûtent jusqu'à 10 et 15 louis.

Comme le Soussigné a obtenu du Gouvernement Provincial le privilège exclusif de faire cette machine, c'est à lui seul ou au Dr. Lassieraye, de St. Léon, qu'il autorise à cet effet, que l'on doit s'adresser pour se la procurer. Les demandes étant déjà assez nombreuses, l'on fera bien de se hâter de donner ses ordres, si l'on veut avoir une machine pour le printems.

N. ST.-ONGE.

Vous êtes prié de faire connaître autant que possible cette admirable invention.

Si l'on est plus attaché à sa vie qu'à ses devoirs, on ne peut être solidement vertueux.

PÉPINIÈRES DE ROSEBANK.

PRÈS D'AMBIERSBURG, HAUT-CANADA.

LE Propriétaire a à vendre un assortiment très étendu d'ARBRES FRUITIERS, comprenant toutes les variétés principales et désirables, y compris toutes les espèces recommandées comme supérieures aux autres, aux Conventions Pomologiques de Buffalo et New-York, l'autonne dernier.

Pommiers, 1s. 3d. chacun, ou \$15 à \$20, le cent ; et au millier, à des prix très réduits.

Poiriers sur Cognassiers et affranchis..... à 2s. 6d. ch., ou \$40 le cent.  
Pêcheurs, assortiment sans

égal..... à 1s. 3d. ch. ou \$20 do

Pruniers, 74 variétés... à 2s. 6d. ch., ou \$40 do

Crisiers..... à 2s. 6d. ch., ou \$40 do

Brugnenniers..... à 1s. 10½d. chacun.  
 Abricotiers sur Pruniers  
 et affranchis..... à 2s. 6d. chacun.  
 Cognassiers..... 1s. 3d. à 1s. 10½d. le plant.  
 Plants de Vigne, étran-  
 gers..... 2s. 6d. ch., 22s. 6d. la douz.  
 D. natifs 1s. 10½d. ch., 15s. do

Grozeilliers..... 1s. ch., 10s. do  
 Goussiers, Framboisiers, Fraisiers, Amandiers,  
 Chatsigniers, Avelliniers, Mûriers, etc., de toutes les  
 meilleures espèces, et à des prix très réduits.

Il a été planté des échantillons de chaque variété  
 cultivée, lesquels rapportent pour la plupart, et dont  
 les sems ont été coupés, donnant pour la certitude  
 des espèces une garantie que peu de pépinières  
 peuvent offrir; pour preuve de quoi le propriétaire a  
 obtenu le premier prix pour Fruits Étrangers, à la  
 Foire de l'État de New-York, tenu à Buffalo, et  
 presque tous les premiers prix, à l'Exposition de la  
 Société d'Horticulture du Détroit, durant la saison.

Les personnes qui so connaissent peu en arbres  
 fruitiers, en obtiendraient un meilleur assortiment,  
 quant aux dimensions des arbres et à la qualité des  
 fruits, en laissant au Soussigné le choix des variétés,  
 spécifiant seulement le nombre des variétés d'Été,  
 d'Automne et d'Hiver, qu'elles voudraient avoir, et  
 donnant les autres directions qu'elle croiraient néces-  
 saires, quant à la grosseur des fruits, etc.

Les arbres seront paquetés avec soin, de manière à  
 pouvoir être transportés sans risques, pour très peu  
 de chose à ajouter au prix. On doit envoyer les ordres  
 d'ici au 1er de Mars, si l'on veut s'assurer d'un bon  
 choix, et le recevoir de bonne heure.

Le vaisseau à vapeur EARL CATHCART navigue ré-  
 gulièrement entre Amherstburg et Montréal, touchant  
 aux ports intermédiaires.

Les jeunes arbres arrachés de bonne heure peuvent  
 être replantés sûrement en tout temps, dans les mois  
 d'Avril et Mai.

JOHN DOUGALL, Propriétaire,  
 Pépinière de Rosebank, près d'Amherstburg.  
 20 Novembre, 1849.

#### VENTE A L'ENCHÈRES D'ARBRES FRUITIERS, ETC.

Le Soussigné est autorisé par le Propriétaire de  
 la PÉPINIÈRE DE ROSEBANK, à annoncer  
 qu' aussitôt possible, après l'ouverture de la navigation  
 au printemps, il y aura, en cette ville, une vente par  
 encan, (semblable à celle qui a eu lieu cette automne),  
 de

Pommiers, un bel assortiment des sortes nommées  
 convenables.

Poiriers,	do	do	do
Pruniers,	do	do	do
Cerisiers,	do	do	do

#### AVEC ENSEMBLE

Plants de Framboisiers et de Fraisiers, des plus belles  
 espèces connues, Rosiers, et divers Arbres et Arbustes  
 d'Ornement.

On peut compter sur la condition saine de ces  
 Arbres et Plantes, et sur l'exactitude de leurs noms,  
 et la vente s'en fera sans délai à temps, pour qu'ils puissent  
 être plantés au printemps, qui est l'époque la plus sûre,  
 dans les climats du nord.

JOHN DOUGALL,  
 Agent pour la Pépinière de Rosebank,  
 30 Novembre, 1849.

#### FLEURS ET ARBUSTES A FLEURS.

A VENDRE, à la PÉPINIÈRE DE ROSEBANK,  
 des Plantes et Arbustes à Fleur, consistant en,  
 la plus grande collection de Tulipes choisies qu'il y ait  
 sur ce Continent, à des prix réduits; une belle col-  
 lection d'Hyacinthes doubles et simples, et de toutes  
 couleurs et nuances; un grand assortiment de nou-  
 velles Dahlias de choix et Roses, comprenant les  
 plus belles variétés de Hatives de Juin, Bourbon  
 Mousseuses, Perpétuelles, Hybrides, Noisettes, Bux-  
 salt, Bengale, Thé, etc., etc., à bas prix. Pansias,  
 ligneux et herbacés; ainsi que presque toutes les  
 espèces d'arbustes à fleurs, Fleurs perpétuelles, bul-  
 beuses et herbacées. Graines de fleurs, de la meil-  
 leure qualité à vendre.

JAMES DOUGALL.

30 Novembre, 1849.

#### SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU  
 DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts  
 chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la  
 Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du  
 Bureau du Conseil de Ville.

Heures de Bureau.—Depuis six jusqu'à une  
 heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra  
 généralement au Bureau.

#### INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les soussignés, certifions que nous avons  
 soigneusement examiné une variété d'Instru-  
 ments d'agriculture manufacturés par M. A. Fleck  
 de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître  
 notre opinion sans réserve en disant que ces instru-  
 ments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous  
 avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au  
 moins aussi parfaits que ce que nous avons pu impor-  
 ter d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'at-  
 tention des Agriculteurs dans toute la Province son  
*Bouleverseur du sol* (instrument à cinq branches tiré  
 par des chevaux à la façon des charrires pour remuer  
 la terre aussi profondément que l'on veut et en extir-  
 per les racines), instrument qu'il a perfectionné sur  
 celui qui a remporté un premium de £10 à la société  
 des Highlanders Écossais. Cet instrument parait  
 très propre à améliorer et à faciliter les travaux du  
 cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit  
 mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture  
 soit avancée. Les charrires Écossaises sont aussi  
 beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de  
 tous ceux qui désirent se procurer des articles pré-  
 cieux.

M. J. HAYS, Président de la Société d'Agriculture.  
 P. P. LACHAPPELLE, Sault au Récollet.  
 Wm. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.  
 JAMES SOMMERVILLE, Lachine.  
 EDWARD QUIN, Longue-Pointe.  
 T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.  
 HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.  
 P. T. MASSON, Vaudeuil.  
 JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.  
 GEORGE CROSS, Durham.

**MACHINES A MOISSONNER,**  
(OU MOISSONNEURS.)

Le soussigné a à vendre trois MACHINES A MOISSONNER, (ou MOISSONNEURS), de la construction la plus nouvelle et la plus approuvée, capables de couper vingt-deux acres ou arpens par jour. Ces machines ét. et fabriquées par lui-même, et prêt à en garantir la matière et la main-d'œuvre comme étant de la meilleure sorte.—PRIX MODÉRÉ.

MATHEW MOODY, Manufacturier.

Terrebonne, Juillet, 1849.

**CHARRUES ECOSSAISES, ETC.**

ALEXANDER FLECK, FORGERON, Rue St. Pierre, a en mains, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de WILKIE et GRAY, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—DE PLUS,—

SCUFFLERS, CHARRUES et HERSES légères, et SILONS, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

Instruments aratoires de toutes sortes faits à ordre.

**L. P. BOIVIN,**

Coin des rues Notre-Dame et St. Vincent,  
VIS-A-VIS L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE,  
MONTREAL,

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit-ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :  
Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,

Chaînes de col en Or pour Dames,  
Gardes en Or pour Montres,  
Cleps, Cachets, Rubans, Chaines courtes en Or et Acier pour Montres,

Bagues de toutes espèces, Jones de mariage, etc.,  
Epinglettes de goût en grande variété,  
Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent,  
Ornements de col pour Dames,  
Souvenirs en Ecaille, en Perle, en Email,  
Boîtes à Cartes en Argent, en Nacre et en Ecaille,  
Bourses en Soie, avec ornements en Acier,  
Ridicules de Dames, en Acier,  
Lunettes en Or, Argent, Acier et Ecaille,  
Boîtes pour de Fantaisie,  
Pendules de diverses espèces,  
Coutellerie fine, etc., etc., etc.

—Aussi,—

Lanternes pour passages, Transparents pour châssis,  
Miroirs assortis, Papiers français de Fantaisie,  
une grande variété de Tapisserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.

Montréal, Janvier, 1849.

**BARATTE AERIFORME OU ATMOSPHERIQUE,**

Assurée par Lettres-Patentes Royales à  
WALTER HOLT WELLS.

CETTE Baratte est depuis assez de temps devant le public, pour qu'il ait pu en constater l'utilité pratique, et nous croyons sincèrement que quant à l'usage et à l'expédition, elle surpasse toute autre invention de la sorte.

Les témoignages les plus flatteurs ont été offerts volontairement aux soussignés, relativement à la Baratte fabriquée par eux.

Nous étant assuré le droit exclusif de fabriquer et de vendre la Baratte Aéiforme dans la Province de Canada, nous sommes maintenant prêts à céder des droits sectionaux, aux conditions les plus raisonnables. Les personnes qui voudraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant aux soussignés, ou à J. R. ARMSTRONG, Jr., à la Fonderie de la Cité.

WELLS, MATHEWS ET CIE.

Toronto, 1er Décembre, 1848.

AVIS.—M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a Importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

4,000 lbs.	Trèfle Rouge	d'Angleterre
4,000 lbs.	do do	Hollande
1,000 lbs.	do do	France
800 lbs.	do	Blanc de Hollande
200 lbs.	do	de Lucerne
800 lbs.	Mangel	Wurtzue
200 lbs.	Carotte	Blanche de Belgique
1,000 lbs.	Navet de Suède,	Pourpre améliorée
500 lbs.	do do	Jaune de Bulloch
500 lbs.	do do	do d'Aberdeen
500 lbs.	do do	Blanc Globe
100 lbs.	do do	Six semaines ou
200 lbs.	Carotte d'Attringham.	[Stubble.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir un échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Soussigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edinburgh, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Écose, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommiers, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.



UN JEUNE HOMME qui a émigré d'Écosse en ce pays, en 1847, désirent se placer comme INTENDANT ou HOMME D'AFFAIRES dans un ÉTABLISSEMENT AGRICOLE. Il est bien qualifié, à tous égards, pour la conduite d'une Ferme ou Métairie. S'adresser au Bureau de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, No 25, Rue Notre-Dame, Montréal, 20 Juillet, 1849.

## MACHINES A BATTRE,

NOUVELLEMENT AMÉLIORÉES, DE PARADIS.

Le Soussigné, connu depuis longtemps comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNÉE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMÉLIORATIONS AMÉRICAINES, mais avec quelques autres perfectionnements importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, bien supérieures à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à JOSEPH PARADIS, Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie de Dow, du côté du Nord.

Montréal, 7 Juin, 1849.

## CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHILINS. Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de cinq CHILINS, ce sera six CHILINS de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franchises de port, au Secrétaire de la Société—WILLIAM EVANS, Montréal.

### Agents pour le Journal d'Agriculture :

M. J. B. Bourque,.....St. Damase.  
Dr. Conoquy,.....St. Césaire.  
Dr. De la Bruyère,.....St. Hyacinthe.  
M. Calieux,.....St. Simon.  
M. T. Dwyer,.....St. Paul, Abbotsford.  
M. Gendreau, J. P.,.....St. Pie.  
M. Blanehet,.....La Présentation.  
Paul Bertrand, Ecr., N. P.,.....St. Mathias.  
M. Cordillier, Ecr.,.....St. Hilaire.  
M. Brousseau, Agent Général,.....Québec.  
Dr. Smallwood,.....St. Martin, Ile Jésus.  
Robt. Ritchie, Ecr.,.....Bytown.  
Major Barron,.....Laclute.  
V. Guillet, Ecr.,.....Trois-Rivières.  
M. D. Dubé,.....Ile Verte.  
Azarie Archambault, N. P.,.....Varenes.  
T. Rou. F. A. Malliot,.....Verchères.  
A. C. Cartier, N. P.,.....St. Antoine.  
André Vendendigue,.....Belœil.

J. B. E. Durocher, Ecr.,.....St. Charles, C. I.  
John McFarren, Ecr.,.....Baie Murray.  
Rév. M. F. Pilote, Col. de Ste. Anne de la J.  
A. Morin, écr., N. P.,.....St. Roch des

AGENTS pour le Journal d'Agriculture, recom- par MM. les Curés en réponse à la Circul primée qui leur a été adressée.

M. Fabien Desjardins,.....Vaudreuil.  
M. John Stars,.....Buckingham.  
M. G. Saucier,.....Maskinongé.  
M. J. B. Morin,.....Longue-Pointe.  
M. Olivier Chamard,.....St. Denis, D. M.  
Dr. Alphonse Dubord,.....St. Pierre Les Bea.  
Rév. M. L. Th. Fortier,.....Nicolet.  
A. Jobin, Ecr., M. P. P.,.....St. Geneviève.  
M. And. Isaac Girouet,.....Châteauguay.  
M. George Dufresne,.....Pointe du Lac.  
M. P. M. Debois, marchand,.....St. Ours.  
M. John Wadeley, marchand,.....Kingsoy.  
Rév. M. Archambault,.....St. Hughes.  
Jean Bte. Paré, Ecr., N. P.,.....St. Victoire.  
Jean Bte. Corvier, Ecr., J. P.,.....St. Henri.  
J. E. Labonté, Ecr., Instit.,.....St. Marc.  
Dr. G. A. Bourgeois,.....St. Grégoire.  
Dr. Larue,.....St. Augustin.  
Rév. M. Ant. Gosselin,.....St. Jean, Isled'Orléan.  
M. Michel Huot, fils,.....L'Ange Gardien.  
Gédéon Durocher, Ecr., N. P.,.....St. Aimé de Bonsecou.  
M. Joseph Bellerose,.....St. Vincent de Paul.  
E. H. Marchand, Ecr.,.....St. Jean Duchester.  
F. X. Bastien, Ecr.,.....Grand Calumet.  
Côme Cartier, Ecr.,.....St. Antoine.  
Capt. Joseph Dacier,.....St. Athanase.  
M. C. Couturier, marchand,.....Laprairie.  
Dr. Grosbois, M. D.,.....Chambly.  
Ignace Dumouchel, Ecr.,.....Rigault.  
Norbert Gauthier, Ecr., N. P.,.....St. Jules.  
M. Basile Piché,.....Sault-au-Récollet.  
M. Julien Benoit, marchand,.....St. Grégoire le Gran.  
M. Onésime Gauthier,.....St. Urbain.  
Jean Bte. Filiatrault, Ecr., fils,.....Ste. Rose.  
J. H. Martin, Ecr.,.....St. Rémi.  
P. Perrault, Ecr.,.....Terrebonne.  
Joseph Deguise, Ecr., N. P.,.....St. Léon.  
Dr. Pierre Larochelle,.....St. Timothée.  
M. D'Aillebout,.....Stn. Mélanie.  
Louis Levesque, Ecr.,.....Kildare.  
M. Clément Dansereau,.....Contreccour.  
Narcisse Bonneville, Ecr.,.....St. Marin, N. B.  
Joseph Vincent, Ecr.,.....Longueuil.  
M. Bourdon,.....Boucherville.  
Rémi Bolduc, Ecr., J. P.,.....Tring.  
J. F. Lafond, Ecr., N. P.,.....Berthier.  
P. C. Marchand, Ecr.,.....Riv. du Loup, Heulcy.  
Rév. M. J. S. Martineau, Curé, Ste. Marthe, Rigaud.  
Charles Larivière, Ecr.,.....St. Jean Bapt. D. Q.  
M. Ferish, Marchand,.....St. André, Ottawa.  
Flavien Armond, Ecr.,.....Rivière des Prairies.  
John Kane, Ecr.,.....Grande Baie, Saguené.  
M. David Rouleau,.....Green Island.  
Rév. M. F. X. Delage, Curé,.....L'Islet.  
Joseph Plante, Ecr., Marchand, St. Laurent, Isle d'O.  
Louis Archambault, Ecr., N. P.,.....St. Roch.

MONTRÉAL. — Imprimé par LOVELL ET GIBSON, Rue St. Nicolas.

W. EVANS, Editeur. M. BRAUD, Traducteur.